

fondation pour le progrès de l'homme

la fondation
en chemin

2



La fondation en chemin 2

LA FONDATION EN CHEMIN 2

MARS 1988

FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME

FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME

Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse
38, rue Saint-Sabin, 75011 Paris - Tél. : (1) 43.57.44.22

Directeur de la publication : Pierre Calame
Rédacteur en chef : Roselyne Chenu

SOMMAIRE

A NOS AMIS ET PARTENAIRES	9
CE QUE LA FONDATION ENTEND PAR « progrès », « sciences », « développement »	11
LE CHEMINEMENT DE LA FONDATION EN 1987	17
Une année de croissance explosive	18
Les lignes de force	19
L'examen des propositions ; la mise au point et le suivi des projets	22
L'organisation du travail	26
La gestion de l'information	28
LES ENGAGEMENTS DE L'ANNÉE	33
DOUZE HISTOIRES	49
Produire des savoirs utiles aux acteurs des transformations socio-économiques (Amérique latine)	50
La divergence des « logiques institutionnelles » (Tanzanie)	53
Des bourses, pour quoi faire ? (France)	57
Mettre en commun des connaissances pour répondre à des questions fondamentales (France)	60
Des propositions concrètes qui assument la complexité de la réalité (Europe et Tiers monde)	63
Un réseau de recueil et de diffusion de « technologies alternatives » (Brésil)	68
Pourquoi et comment construire des maisons en torchis ? (Chili)	74
Histoire d'une tentative d'innovation (France et Sénégal)	80
Tenter une recherche réellement interdisciplinaire (Suisse)	83
Notre mode de vie en Occident met-il en péril nos facultés de reproduction humaines ? (France)	88
Des physiciens au chevet des malades (Suisse)	95
Histoire d'un comité de suivi (Haïti)	99
INFORMATIONS DIVERSES	103

A NOS AMIS ET PARTENAIRES

La Fondation en chemin n° 1 nous a valu un courrier substantiel, de nombreux appels téléphoniques, et nous remercions chaleureusement tous ceux qui, par leurs commentaires, leurs interrogations, leurs critiques ou leurs suggestions, nous ont encouragés à mieux définir nos orientations et nos intuitions. Notre cheminement n'est plus celui d'une petite équipe, mais celui d'un réseau d'amis dont les idées, les préoccupations, les doutes s'enrichissent mutuellement. Nous avons soigneusement lu les réactions écrites à ce premier envoi : elles convergent et s'organisent autour d'une interrogation, d'une adhésion, d'une inquiétude et de suggestions.

Une *interrogation* : qu'entend la Fondation par « progrès », « recherche », « développement » ? Nous y avons réfléchi tout au long de l'année et répondons plus loin.

Une *adhésion* à quatre caractéristiques de la Fondation :

- le cheminement pas à pas et la préoccupation d'autoévaluation ;
- l'approche souple, pragmatique, le souci de fonder sur du concret les réflexions les plus générales ;
- le soutien à des démarches associant l'action et la réflexion ;
- la liberté d'esprit, le désir d'objectivité et de transparence, mais aussi d'imagination.

Cette adhésion nous a formidablement encouragés. Le chemin parcouru en 1987, largement décrit dans ce numéro, en porte la trace.

Une *inquiétude* devant le risque de foisonnement et de dispersion.

Nous décrirons aussi comment s'est peu à peu précisée une discipline collective susceptible d'éviter cette « dilution », sans toutefois stériliser nos partenaires par une limitation *a priori* des domaines et des modes

La Fondation en chemin

d'action ; comment ont progressivement émergé les dix lignes de force de la Fondation.

D'un projet à l'autre, des similitudes et des complémentarités apparaissent entre pays et entre domaines. Valoriser les unes et les autres sera la grande affaire des années à venir.

Des *suggestions* : nous avons recueilli avec un soin particulier celles qui étaient autant de portes ouvertes sur l'avenir, et nous les avons groupées ici selon leurs domaines d'application. Vous pourrez lire tout au long de ce numéro comment nous en avons fait — ou en ferons — notre miel. Elles portent principalement sur :

- le contenu et la présentation de *La Fondation en chemin* n° 1 ;
- les modalités d'examen des projets soutenus ;
- des critères de sélection de projets que pourrait soutenir la Fondation ;
- les rencontres et les dialogues entre disciplines et métiers différents ;
- la réflexion à partir de l'expérience acquise ;
- le réseau des amis de la Fondation ;
- des « conseils pratiques » pour faciliter les tâches ou la qualité des programmes de la Fondation.

Dans bien des cas, ces suggestions rencontraient nos propres désirs ou soucis : les unes étaient en cours de réalisation, les autres étaient envisagées, d'autres encore nous ont donné des idées et font désormais partie de nos objectifs à moyen ou à long terme. Car il faut du temps, et nous le prenons : le temps se venge de ce qui se fait sans lui...

Il faut également du temps pour accumuler, trier, écrire. Nous pensions à une *Fondation en chemin* n° 2 en mai 1987. C'était irréaliste. Si tout va bien, un numéro constituera chaque année notre carnet de route.

CE QUE LA FONDATION ENTEND PAR « PROGRES », « SCIENCES » ET « DEVELOPPEMENT »

« Il est encore une erreur fort à la mode, de laquelle je veux me garder comme de l'enfer. — Je veux parler de l'idée du progrès. Ce fanal obscur, invention du philosophisme actuel, breveté sans garantie de la nature ou de la Divinité, cette lanterne moderne jette des ténèbres sur tous les objets de la connaissance ; la liberté s'évanouit, le châtiment disparaît. Qui veut y voir clair dans l'histoire doit avant tout éteindre ce fanal perfide. Cette idée grotesque, qui a fleuri sur le terrain pourri de la fatuité modeste, a déchargé chacun de son devoir, délivré toute âme de sa responsabilité, dégagé la volonté de tous les liens que lui imposait l'amour du beau : et les races amoindries, si cette navrante folle dure longtemps, s'endormiront sur l'oreiller de la fatalité dans le sommeil radoteur de la décrépitude. Cette infatuation est le diagnostic d'une décadence déjà trop visible.

Demandez à tout bon Français qui lit tous les jours *son* journal dans son estaminet ce qu'il entend par progrès, il répondra que c'est la vapeur, l'électricité et l'éclairage au gaz, miracles inconnus aux Romains, et que ces découvertes témoignent pleinement de notre supériorité sur les anciens ; tant il s'est fait de ténèbres dans ce malheureux cerveau et tant les choses de l'ordre matériel et de l'ordre spirituel s'y sont si bizarrement confondues ! Le pauvre homine est tellement américainisé par ses philosophes zoocrates et industriels, qu'il a perdu la notion des différences qui caractérisent les phénomènes du monde physique et du monde moral, du naturel et du surnaturel.

Si une nation entend aujourd'hui la question morale datus un sens plus délicat qu'on ne l'entendait dans le siècle précédent, il y a progrès ; cela est clair. Si un artiste produit cette année une œuvre qui témoigne de plus de savoir ou de force imaginative qu'il n'en a montré l'année dernière, il est certain qu'il a progressé. Si les dentées sont aujourd'hui de meilleure qualité et à meilleur marché qu'elles n'étaient hier, c'est dans l'ordre matériel un progrès incontestable. Mais où est, je vous prie, la garantie du progrès pour le lendemain ? Car les disciples des philosophes de la vapeur et des allumettes chimiques l'entendent ainsi : le progrès ne leur apparaît que sous la forme d'une série indéfinie. Où est cette garantie ? Elle n'existe, dis-je, que dans votre crédulité et votre fatuité. »

Charles Baudelaire, *Exposition universelle de 1855*.

La Fondation en chemin

Dans *La Fondation en chemin* n° 1, la présentation de nos orientations a souffert de l'imprécision de certains mots tels que « progrès », « sciences », « développement », « recherche-développement », et la place faite à des projets menés dans des pays du Tiers monde a pu donner l'impression que nous avions pour vocation presque exclusive de travailler avec celui-ci. Certains se sont étonnés de la place réservée dans nos statuts à la francophonie. D'autres, enfin, n'ont pas perçu de cohérence évidente entre les projets soutenus et les objectifs poursuivis. Ces observations nous ont obligés à préciser notre propre pensée.

L'action de la Fondation est née d'une intuition

Au fil du temps, la foi dans la capacité de la science à engendrer automatiquement le progrès s'est trouvée ébranlée. Nous avons appris que la maîtrise de l'homme sur la nature pouvait conduire à la saccager, que les techniques servent autant à tuer qu'à vivre, que le savoir peut faire naître l'aliénation autant que la libération, que l'accumulation matérielle n'est pas nécessairement source d'enrichissement culturel et spirituel, que les orientations des institutions qui produisent la connaissance scientifique ne visent pas toujours les plus démunis, que le prix payé pour un développement économique rapide peut être effroyablement élevé, que la spécialisation scientifique ne conduit pas à l'humanisme. Etc.

D'où notre idée : en cette fin du xx^e siècle, substituer à un article de foi — la science est mère du progrès — une interrogation et une volonté. Comment faire en sorte que les savoirs accumulés par l'humanité servent effectivement au progrès de l'homme ? C'est autour de cette interrogation et de cette volonté que s'organise l'action de la Fondation.

La Fondation a une idée précise de ce qu'elle entend par « progrès »

Au sens étymologique du terme, le progrès désigne un mouvement en avant, l'action d'avancer. Notre besoin de préciser souvent ce mot

Progrès, sciences, développement

par un adjectif et un complément, de parler d'*« authentique progrès de l'homme »*, en dit long sur le fait que tout mouvement n'est pas progrès *« authentique »* et qu'il est des progrès qui ne sont pas de l'homme et pour l'homme.

Au-delà de différences profondes d'un membre à l'autre du Conseil de Fondation quant à l'engagement dans une foi, une Eglise, une école philosophique ou un parti, nous revendiquons notre tradition judéo-chrétienne et, plus particulièrement, les idéaux de justice, de droit, de sécurité, de solidarité, sans d'ailleurs prétendre pour autant que cette tradition détienne le monopole de ces idéaux.

Toute croissance des possibilités, pour chaque être ou chaque communauté, de créer, de choisir sa vie et de maîtriser son destin, est à nos yeux un progrès. De ce fait, nous pensons que chaque peuple doit pouvoir évoluer en fonction de ses valeurs culturelles et de son identité : la foi tranquille en l'universalité des idéaux qui viennent d'être évoqués ne nous conduit pas à croire à l'universalité des modes de vie et des concepts politiques nés en Occident, bien au contraire. La diversité des valeurs et des traditions, comme celle des climats, des cultures et des peuples, nous paraît être un élément déterminant de la richesse de l'humanité. Tout ce qui entretient cette diversité dans un esprit d'enrichissement mutuel fait à nos yeux partie du progrès.

Nous pensons qu'il y a des lieux et des moments dans l'Histoire où les hommes, les choses et les sociétés sont en mouvement. Dans le choix de nos interventions, ce constat tient une grande place : c'est là qu'il importe de mobiliser des savoirs et des expériences, afin de contribuer à ce que ce mouvement soit porteur d'un progrès tel que nous l'entendons.

Enfin, le progrès est un mouvement doté d'un sens ; il y a donc un sens symétrique, le *« régress »*. Lutter contre le régress est, à nos yeux, aussi important que lutter pour le progrès.

Les « sciences » ne se limitent pas aux travaux des laboratoires

La Fondation parle de *« mobiliser les sciences au service du progrès »*. Le mot *« sciences »* est pris dans son sens le plus large, sans le limiter aux savoirs dits scientifiques.

Nous accordons aussi de l'importance à l'effort de confrontation rigoureuse des idées et des faits. Toutes les idées, les pratiques, les connaissances, les représentations, les méthodes qui ont subi l'épreuve des faits font à nos yeux partie des savoirs à transmettre, sans devoir nécessairement passer par un laboratoire ou une station expérimentale ayant le monopole de la délivrance d'un label de scientificité.

La Fondation en chemin

Le mot « développement » est pris dans toutes ses acceptations

Dans *La Fondation en chemin* n° 1, ce fut un mot passe-partout, un de ces jokers qui, à force de trop servir, sont vides de toute valeur.

Rien n'est plus décapant que de se livrer, comme l'ont fait certains, au petit exercice de traduction du mot « développement » dans les langues locales des pays dits précisément « sous-développés » ou, diplomatie oblige, « en voie de développement ». Le résultat est réjouissant. Cela va de l'idée d'équilibre à l'idée d'harmonie, de l'idée de croissance à celle de cohésion. Une association africaine a même trouvé dans une des langues sénégalaises cet équivalent savoureux : « Obtenir des subventions. » Ce qui prouve que la notion de « projet de développement » est parfaitement assimilée !

L'analyse historique vient en renfort. Il semble bien qu'avec son acceptation moderne de « croissance des forces productives » et d'« accumulation matérielle », ce mot n'ait guère plus d'un siècle. De surcroît, l'expression « sous-développement », traduite de l'américain, ne date que de l'après-guerre et désigne uniquement un état de l'économie et du niveau de vie. Quand nous parlons de développement, c'est dans un sens beaucoup plus large, inspiré de la définition que donnait le père Lebret : développement de tout l'homme et de tous les hommes.

La « recherche-développement » n'est pas une marque déposée

La Fondation s'intéresse aux rapports entre sciences et progrès. De là à dire qu'elle finance principalement des projets de recherche-développement, il n'y a qu'un pas. Ce pas, nous ne le franchissons pas. L'expression « recherche et développement », traduite de l'américain *Research and Development* (« R.D. »), a fini par prendre un sens restrictif : elle vise les différentes étapes qui vont de la recherche fondamentale à la mise au point et au lancement d'un nouveau produit.

Quand nous demandons à des partenaires engagés dans une action concrète de commencer par repérer les connaissances produites ailleurs et susceptibles d'éclairer leur action, puis de rendre transmissibles les connaissances nouvelles qu'ils vont acquérir dans l'action, nous ne soutenons pas une recherche-développement au sens restrictif du terme. Pas plus quand nous demandons à un groupe de chercheurs de réfléchir à leur pratique scientifique (ce que nous appelons « action » est ici, en fait, une recherche), ou quand nous soutenons l'effort entrepris pour rapprocher une logique universitaire d'une logique paysanne.

C'est pourquoi nous préférons parler d'*aller et retour entre réflexion*

Progrès, sciences, développement

et action. L'expression illustre bien l'esprit d'ouverture auquel nous tenons.

La Fondation n'est pas une organisation d'aide au Tiers monde

Les financements qu'elle alloue font une large place à des projets menés en Afrique, en Amérique latine, en Asie, et impliquent souvent des relations Nord-Sud. Beaucoup de nos partenaires sont des organisations non gouvernementales orientées principalement ou exclusivement vers l'aide au Tiers monde.

C'est normal. La coexistence sur une même planète de pôles d'accumulation de savoirs, d'argent, de moyens de puissance, et de communautés entières au bord de la famine, sous le joug de dictatures, menacées parfois de génocide, luttant pour subsister sur des terres de moins en moins fertiles, entassées dans des abris de fortune, est bien le signe le plus tangible que la science n'est pas le moyen infaillible du progrès pour tous. Mobiliser les savoirs au service de ces hommes est donc pour nous une préoccupation constante.

Il n'en reste pas moins que la solidarité avec le Tiers monde n'est pas notre mode d'entrée privilégié dans la réalité. Bien sûr, lorsque des organisations veulent mobiliser au service du Tiers monde des recherches, des connaissances ou le fruit d'une expérience, nous sommes à leurs côtés. Mais nous sommes tout autant aux côtés de ceux qui ont la même préoccupation en Europe, qui veulent mener des recherches interdisciplinaires utiles à la société ou qui refusent de sacrifier la science et cherchent à approfondir ses rapports avec la société. Nous sommes d'autant plus enclins à ne pas faire des programmes avec le Tiers monde l'axe de la Fondation que ce concept nous paraît « daté », car lié aux mouvements de décolonisation de l'après-guerre et à une conjoncture particulière.

La Fondation est francophone

Beaucoup de projets associent des partenaires de pays non francophones, mais nous tenons à ce que les échanges se fassent en français, ceci par souci d'entretenir une culture qui fait partie du patrimoine de l'humanité.

LE CHEMINEMENT DE LA FONDATION EN 1987

La Fondation en chemin n° 1 relatait notre itinéraire de 1982 à 1986. Rappelons-en brièvement les grandes lignes.

Née en 1982 et dédiée au dialogue entre « sciences » et « progrès », la Fondation a choisi une démarche progressive, pragmatique. Sans doctrine arrêtée *a priori*, elle a voulu être à l'écoute d'un monde ouvert et constituer un appui à des aventures humaines, davantage qu'à des travaux qui ne seraient que scientifiques.

Entre 1983 et 1986, ses engagements financiers furent d'environ huit millions de francs suisses, répartis entre une quarantaine de programmes. Ce soutien a transité le plus souvent par des organisations non gouvernementales tournées vers le Tiers monde. Développement rural et santé ont représenté les trois quarts de nos engagements.

En 1984, la Fondation abandonna l'idée de ventiler ses financements entre deux types de projets distincts, les uns de recherche, les autres de développement : elle décida de bousculer les frontières entre ces domaines, de privilégier des démarches qui lieraient réflexion et action, recherche et application pratique de la recherche. Aussi, pour chaque projet soutenu, mit-elle progressivement l'accent sur trois questions clés : comment les acquis de la recherche sont-ils effectivement mobilisés au service d'une action ? Comment transmettre les connaissances acquises dans une action ? Comment renvoyer à la recherche les questions dont une action a révélé l'importance pratique ?

Constatant par ailleurs que les « projets de développement » reposaient trop souvent sur un mélange de savoirs techniques et de convictions militantes, au détriment d'une réflexion comparative sur les processus de transformation culturelle, économique et sociale, la Fondation a voulu alors privilégier cette réflexion comparative. En même temps, sensible aux cloisons qui séparent les disciplines scientifiques ou les

La Fondation en chemin

mondes professionnels, elle a résolu d'y tailler quelques brèches chaque fois que l'occasion s'en présenterait.

Enfin, elle a jugé préférable d'aborder, même maladroitement, des questions fondamentales, plutôt que de bien traiter des questions secondaires. Ce faisant, elle n'avait d'illusion ni sur son poids ni sur son originalité : nombre d'institutions se penchent heureusement sur des questions fondamentales. Mais il lui a semblé que sa souplesse et son pragmatisme pourraient parfois permettre des modes d'action difficilement praticables par d'autres.

Au printemps 1986, l'idée de décrire régulièrement la Fondation «en chemin» lui est venue du souci de s'imposer à elle-même la rigueur d'analyse et d'interrogation qu'elle prétendait exiger de ses partenaires.

Un ami d'humeur collectionneuse s'est amusé à compter les points d'interrogation dans *La Fondation en chemin* n° 1 : il en a trouvé plus de mille. La dernière interrogation, et non la moindre, portait sur la manière de valoriser et de diffuser les informations que réunirait la Fondation grâce aux réflexions menées à l'occasion de chaque projet soutenu.

Une année de croissance explosive

L'évolution de la Fondation en 1987 a été marquée par l'impact de *La Fondation en chemin* n° 1 (diffusée à douze cents exemplaires), qui a influencé notre mode de travail.

Jusqu'en 1986, nous nous étions délibérément cantonnés dans une quasi-confidentialité : les jeunes pousses grandissent mieux à l'ombre. Mais *La Fondation en chemin* n° 1 a provoqué un afflux de demandes de financement. De nouveaux partenaires sont apparus, porteurs de nouveaux thèmes, proposant de nouvelles formes d'action : cette année, leur nombre est passé de dix-neuf à quarante-neuf.

Les engagements financiers de la Fondation en 1987 ont été supérieurs au total de ses engagements antérieurs. Nous avions travaillé jusque-là à «guichets ouverts». Cette année, nous avons commencé à travailler à «guichets fermés», les propositions excédant largement nos possibilités financières.

Au premier semestre 1986, nous avions reçu une vingtaine de demandes de financement : nous en avons reçu plus de cent au premier semestre 1987 et, en octobre dernier, le Conseil de Fondation a dû se prononcer sur plus de quarante dossiers. L'examen de propositions si nombreuses et une si grande variété de partenaires potentiels ne pouvaient plus reposer sur les seules intuitions ou compétences d'une petite équipe :

face à un changement d'échelle, il a fallu inventer des méthodes de travail qui permettent la compatibilité entre l'esprit d'ouverture, le « grain de folie », et la rigueur d'organisation qu'impose la gestion d'un si grand nombre de programmes.

Notre effort a porté sur quatre points : les « lignes de force » de la Fondation ; l'examen des propositions, la mise au point et le suivi des projets ; l'organisation du travail ; la gestion de l'information.

Les lignes de force de la Fondation

Les statuts de la Fondation lui laissant un large éventail de possibilités, *le plus difficile pour elle est de gérer sa propre liberté*. Nombre d'amis ne s'y sont pas trompés et nous ont alertés sur les risques de foisonnement et de dispersion : les mailles du filet semblaient si lâches, éliminaient si peu de propositions que nous courions le risque, la Fondation étant mieux connue, de devenir une forteresse assiégée de partout par des solliciteurs prêts à démontrer que leurs propositions correspondaient parfaitement à nos orientations.

Dans *La Fondation en chemin* n° 1, nous présentions les projets par domaine — développement rural et urbain, santé, écologie, habitat, etc. : classement commode pour une description concrète, mais ne permettant pas de comprendre pourquoi, au sein de secteurs si vastes, un projet plutôt qu'un autre avait retenu notre attention ; ni pourquoi n'apparaissaient pas d'autres domaines tout aussi importants. En fait, si ce mode de classement illustrait des opportunités saisies et l'action de la Fondation, il ne reflétait pas sa politique.

Fallait-il définir *a priori* quelques champs ou pays privilégiés ? Si oui, lancer des appels d'offres à partir de thèmes prioritaires ? Nous y avons songé et, jusqu'à présent, y avons renoncé. L'exemple qui suit montre pourquoi.

En février 1986, nous avons organisé deux journées d'échange sur les « technologies alternatives » et identifié ainsi quelques thèmes récurrents : la diffusion des innovations, le rôle des femmes, les relations entre évolutions culturelle, sociale et technique, la commercialisation et la maintenance des nouveaux outils techniques, etc. Notre idée fut alors de lancer un appel d'offres sur ces thèmes. Nous l'avons préparé, mais n'y avons pas donné suite, car nous avons découvert que nous retombions inévitablement dans un mode de relation classique : un petit groupe formule des questions, suscite des propositions de réponse et sélectionne les plus intéressantes. Cette manière de faire est une procédure, non un processus permettant la progression en commun de la recherche et de l'action.

La Fondation en chemin

Au fond, nous voulions éviter la division des tâches entre nous, énonciateurs d'un problème, et d'autres, qui seraient les experts de sa résolution. Nous avons donc préféré une méthode plus lente, à laquelle a été affecté un budget permettant aussi bien des rencontres, des analyses bibliographiques, des mises en forme de l'expérience que des travaux de recherche ponctuels.

Les appels d'offres mis au placard, il nous restait à formuler la politique de la Fondation en termes plus conformes à nos intentions de départ. Nous avions le sentiment que cette formulation devait être « transversale » aux catégories habituelles — thématiques, géographiques, disciplinaires, etc. — et porter sur une manière d'aborder la réalité plutôt que sur cette réalité elle-même.

Nous avons alors procédé de manière empirique, avec l'idée que nos choix, nos « coups de cœur », révélaient une politique implicite et qu'il suffirait de repartir d'eux pour l'expliciter. C'est pourquoi nous avons examiné l'ensemble des projets retenus par la Fondation et cherché à voir ce que certains d'entre eux avaient en commun. De cet effort topologique de regroupement — qui est proche de quoi, et pourquoi ? — ont émergé dix lignes de force de la Fondation*.

Une ligne de force ne représente pas un « type de projet » : la plupart de ceux-ci relèvent simultanément de plusieurs lignes de force, lesquelles signifient davantage qu'un simple critère de choix. De chaque ligne de force jaillit un bouquet de projets animés du même souffle ; elle est un angle d'approche, une manière de vouloir, une manière de faire. En voici l'énumération :

I. CONTRIBUER A UN DÉVELOPPEMENT AUTONOME DE PERSONNES OU DE COMMUNAUTÉS

L'interdépendance entre les hommes est gage de paix, mais la dépendance à sens unique est aliénation : dépendance à l'égard de besoins artificiellement créés, à l'égard de spécialistes ou d'institutions qui morcellent et prennent en charge la vie quotidienne d'autrui ; dépendance à l'égard de techniques, de modèles et de concepts venus d'ailleurs. Les sciences peuvent rendre dépendant, mais aussi contribuer à un développement autonome. C'est cette seconde voie que privilégie la Fondation.

II. EXPLORER DE NOUVELLES VOIES PLUS CONFORMES A NOTRE CONCEPTION DU PROGRÈS ET A LA SURVIE DE LA TERRE

Il nous paraît que les modes dominants de production et de consommation, les priorités assignées à la recherche, la fuite en avant dans la

* Pour ceux qu'intéressent les mathématiques, notre démarche s'apparente, au plan logique, à une analyse multifactorielle (à ceci près que les différents facteurs ne sont pas explicités au départ). Les lignes de force sont les axes factoriels qui ressortent de l'analyse.

technique, l'exaltation de la compétition font courir des menaces graves à l'humanité. La Fondation veut soutenir des « utopies réalistes » qui assument la complexité du réel et inventent des réponses aux enjeux du xxI^e siècle.

III. RÉFLÉCHIR AUX RELATIONS ENTRE SCIENCES ET PROGRÈS

Qui, aujourd'hui, énonce la science ? Qui, aujourd'hui, définit le progrès ? Quels liens s'établissent entre eux ? La Fondation veut participer à une réflexion collective sur ces questions.

IV. FAIRE ENTENDRE LA PAROLE ET LES ASPIRATIONS DE CEUX QUI SONT LOIN DES PÔLES DE POUVOIR ET DE SAVOIR

Il y a ceux qui s'expriment et se font entendre, qui ont accès aux médias et aux pouvoirs, qui disent le vrai et le faux, le beau et le laid, le rationnel et l'irrationnel. Et il y a les muets, ceux qui gèrent leur vie selon leurs contraintes et leurs logiques, mais que les pouvoirs, les techniciens, les institutions ont du mal à prendre en compte. La Fondation veut contribuer à faire entendre ceux dont la voix ne porte pas.

V. MOBILISER AU SERVICE DES HOMMES LE PATRIMOINE DE CONNAISSANCES

L'« eau de la connaissance » circule dans un milieu peu perméable, ce qui nécessite des canaux de dérivation et d'irrigation, des pompes, des stations de traitement. Mobiliser des connaissances pour répondre à des besoins différents de ceux pour lesquels elles avaient été produites est souvent une aventure que soutient la Fondation.

VI. CONFRONTER ET VALORISER DES DÉMARCHES PORTEUSES DE PROGRÈS

En mille endroits du monde, des groupes prennent en charge leurs destinées, des processus de transformation sont à l'œuvre, des politiques mises à l'épreuve. Mais trop souvent des tentatives restent inconnues, des enthousiasmes s'éteignent et d'autres hommes repartent à zéro. La Fondation est soucieuse d'aider à la fédération et la fécondation de démarches innovantes, de tirer les leçons des succès et des échecs, et de les diffuser.

VII. CAPITALISER UNE EXPÉRIENCE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE

Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui disparaît.

Le savoir accumulé au cours d'une vie par des personnes ou des institutions peut faire partie du patrimoine de connaissances utiles. Mais bien souvent l'expérience, « cette lanterne qu'on porte accrochée dans son dos », n'est pas transmissible. La Fondation veut faciliter la transmission d'expériences porteuses de progrès.

La Fondation en chemin

VIII. ASSOCIER TRADITION ET MODERNITÉ

Le progrès, c'est aussi permettre à chacun de trouver des voies d'adaptation au monde moderne, qui soient conformes à son identité, son histoire, son environnement. Ni fétichisme de la tradition ni idolâtrie de la modernité. Dans des situations concrètes, la Fondation essaie de promouvoir des tentatives de synthèse de ces deux réalités.

IX. MENER DES RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES POUR RÉPONDRE A DES BESOINS PEU PRIS EN CHARGE PAR LES INSTITUTIONS

Une bonne partie de la recherche est financée pour développer des programmes strictement disciplinaires. De plus, les organismes de recherche n'échappent pas aux logiques de prestige, de concurrence, de territoire. La Fondation soutient des équipes qui ont la volonté de briser des cloisons disciplinaires, de travailler avec des partenaires effectivement engagés dans l'action, d'appliquer concrètement les résultats de leurs recherches.

X. ENCOURAGER DES PROJETS NOVATEURS DE JEUNES

La Fondation soutient des jeunes porteurs d'un projet novateur qui entre en résonance avec ses buts et est compatible avec une insertion professionnelle.

L'examen des propositions, la mise au point et le suivi des projets

L'examen d'une disposition qui nous parvient fait l'objet d'étapes successives : discussions, observations et décisions du Conseil de Fondation ; mise au point avec les partenaires, établissement d'une convention, suivi du projet — conditions pour qu'autour de chaque projet s'établisse un dialogue.

Le réseau d'amis

Un « ami de la Fondation » est une personne qui partage nos intuitions, nos objectifs et notre manière d'aborder les choses.

En 1986, nous avons pris conscience de la nécessité d'associer un réseau d'amis au suivi de nos programmes. Ce réseau s'est élargi en 1987 grâce à la diffusion de *La Fondation en chemin* n° 1 et compte maintenant quelque cinq cents personnes de nationalités, de professions, d'orientations et d'âges divers. Cette diversité montre qu'il est possible de réunir

autour de quelques idées simples des femmes et des hommes que d'ordinaire la vie sépare. Cela nous a convaincus que la Fondation devrait développer à terme cette vocation de lieu de rencontre.

Dès cette année, ce réseau a été mis à contribution pour nous aider à y voir clair dans la multiplicité des propositions qui nous sont parvenues : d'avril à juillet, nous avons fait circuler pour avis une trentaine de dossiers, ce qui a représenté près de trois cents consultations. Plus de cent vingt personnes ont répondu, dont certaines sur quatre ou cinq dossiers différents.

La plupart de nos partenaires sont habitués à voir des demandes de financement soumises à des commissions d'experts choisis en fonction de leurs compétences techniques. De surcroît, chaque candidat à un financement est généralement tenu dans l'ignorance des propositions de ses collègues concurrents. Nous nous sommes placés dans une perspective différente, en demandant aux personnes consultées de réagir en « ami de la Fondation » et pas seulement en expert, c'est-à-dire de mobiliser leur sensibilité et leur subjectivité autant qu'une qualification particulière. Nombre d'amis nous ont alertés : « Je ne suis pas compétent dans ce domaine », « N'ai-je pas l'air de critiquer un concurrent, alors que moi-même j'ai fait (ou compte faire) une proposition à la Fondation ? », « Ma réaction a été plus intuitive que rationnelle. »

Malgré ces difficultés bien réelles, force est de constater que « ça marche », que les personnes consultées ont su différencier l'avis d'un ami de la Fondation de celui d'un expert. Et malgré quelques « ratés » inévitables, cette procédure s'est révélée féconde et notre appréciation des propositions s'en est considérablement affinée. Bien entendu, nous faisons à l'occasion appel à des spécialistes qui ne sont pas nécessairement des amis de la Fondation, et leurs avis sont alors traités sur un autre plan.

Certains nous ont dit que répondre aux consultations exigeait une implication affective et un travail importants. Nous en sommes conscients. Mais aucun n'a souhaité ne plus être consulté, et nombreux sont ceux qui nous ont dit leur intérêt à la circulation d'informations induite par cette méthode. C'est pour nous un encouragement. La méthode sera donc poursuivie et perfectionnée.

Les délais

Pour financer des projets, la Fondation dispose des revenus d'un patrimoine. Si l'argent n'est pas dépensé une année, il est reporté sans difficulté sur l'année suivante. Ce principe, simple, nous distingue de nombreuses institutions dotées d'un budget annuel qu'il est impératif de dépenser dans l'année, sous peine de voir réduire celui des années suivantes. Cela nous permet de dire à un partenaire dont la proposition

La Fondation en chemin

a été adoptée par le Conseil de Fondation : un financement vous est acquis, il est mis en réserve et sera débloqué quand votre proposition sera au point.

Peu nous importe le délai de mise au point : le mûrissement a son rythme.

Les conventions

Comme nous l'avons exposé longuement dans *La Fondation en chemin* n° 1, l'idée de fixer par convention les engagements mutuels entre la Fondation et ses partenaires s'est imposée en 1986. Depuis lors, chaque projet soutenu, quelle qu'en soit la taille, fait l'objet d'une convention qui est comme la cristallisation de notre politique.

Une convention comporte quatre parties : un préambule avec les objectifs de chaque partenaire ; une description des engagements mutuels ; une annexe financière ; enfin, une annexe détaillant les thèmes de réflexion que nos partenaires s'engagent à approfondir dans le cadre de l'action.

Le préambule n'est pas à nos yeux une simple clause de style. Nous prenons le mot « convention » dans son sens original (« ce dont il a été convenu ensemble »), alors que, dans l'esprit de beaucoup, c'est le sens juridique du terme qui prévaut : une convention n'est qu'un contrat matérialisant un accord sur un objet et un budget. Or, nous ne finançons pas d'abord un objet : nous apportons à des partenaires un soutien financier et, progressivement, le support de notre réseau d'amis et de notre mémoire collective, après avoir constaté qu'au-delà d'un accord sur un contenu nos objectifs et nos désirs convergeaient. Parce que cette convergence existe, notre engagement avec un partenaire est fondé sur la confiance, non sur le droit.

Le sociologue Michel Marié a cette formule : « Le code crée la ruse. » Le rapport de confiance peut se trahir, mais il ne se contourne pas. De plus, l'engagement fondé sur le droit laisse peu de place à l'incertitude et oblige à définir d'avance la manière dont on la gérera. Au contraire, l'engagement fondé sur la confiance repose sur la conviction que l'incertitude sera gérée au mieux par le partenaire.

La convention sert également à préciser les thèmes qui balisent l'aller et retour permanent entre la réflexion et l'action auquel nos partenaires s'engagent.

Jusqu'au printemps 1987, ces thèmes étaient regroupés autour de trois questions clés (*cf. La Fondation en chemin* n° 1, pp. 31 et 32) :

— Quels savoirs acquis par la recherche ou l'expérience sont mobilisés au service de l'action menée ?

— Quels savoirs sont produits et transmis par la réalisation de cette action ?

— Quelles questions sont renvoyées à la recherche à partir de cette action ?

Si ces trois questions clés demeurent des traits distinctifs de la manière de faire de la Fondation et apparaissent à ce titre dans chaque convention, nous avons par contre renoncé depuis le printemps à en faire le cadre de présentation systématique des thèmes de réflexion : ce formalisme s'est révélé mal adapté à la diversité des projets et des domaines. Nous demandons maintenant à nos partenaires de dégager avec nous les questions de fond sous-jacentes à leur projet, à partir desquelles peuvent être définis les thèmes de réflexion. Et nos trois questions clés permettent une lecture transversale des thèmes retenus.

Par exemple, si l'un des thèmes est « le rôle des migrants (vers la ville ou vers l'étranger) dans la transformation des sociétés rurales », nous demanderons à notre partenaire d'identifier ce que l'on sait déjà sur le sujet, qui puisse lui être utile pour mener sa propre action (première question clé) ; ce que le projet aura appris à ce sujet (deuxième question clé) ; les interrogations soulevées à l'issue du projet, qui mériteraient un approfondissement (troisième question clé). Ce faisant, notre partenaire sera conduit à repérer des analogies entre le rôle de voyageurs dans l'innovation technique au XVIII^e siècle, celui des personnes à forte mobilité dans les entreprises modernes, celui des migrations Sud-Nord dans l'évolution du Sud.

Dans la plupart des conventions, nous demandons aussi la *tenue d'un journal de bord*. Nos partenaires nous ont souvent dit combien cette discipline est astreignante et peu compatible avec les urgences de tous ordres dont est assailli le quotidien. Nous persistons malgré tout dans notre exigence. Il ne s'agit pas d'un moyen de contrôle, mais d'une méthode de travail : pour que la réflexion puisse germer à partir de l'action quotidienne, elle doit trouver un moyen de s'y engraner. Le journal de bord en est un, puissant.

Les comités de suivi

En 1986, nous avions pris conscience de l'importance à accorder au suivi des programmes financés par la Fondation (*cf. La Fondation en chemin* n° 1, pp. 36 sq.). Ses attentes à l'égard de ses partenaires sont exigeantes : la conduite simultanée de l'action et de la réflexion sur l'action ne va pas de soi.

Nous avons compris que, dans nombre de cas, nos exigences seraient déçues s'il ne s'instaurait pas un dialogue entre nous. Pour réfléchir à sa pratique, il faut pouvoir en parler, être confronté au regard de personnes qui partagent l'ambition et l'esprit du projet, mais peuvent le voir de l'extérieur, avec étonnement, émerveillement, questionnement et critique.

La Fondation en chemin

Ce dialogue confiant et intense, l'équipe permanente de la Fondation ne peut ni ne veut en être seul garant. D'où l'idée que, pour chaque projet d'importance, deux ou trois personnes, intervenant comme amis de la Fondation, constituerait un « comité de suivi » (selon le terme consacré, « comité d'accompagnement du projet » serait sans doute plus juste), chacun y apportant sa sensibilité, son expérience et sa passion.

Partenaires de la Fondation et comités de suivi mettent ensemble en œuvre les modalités de réflexion dont les jalons ont été posés par la convention. Dans ce cadre, les uns et les autres acceptent de se plier à une discipline de gestion de l'information décrite plus loin (*cf.* p. 28), condition pour que ce dialogue puisse alimenter une réflexion collective.

Cette année, nous avons mieux mesuré le temps et l'énergie nécessaires à la mise en place de ces comités et seuls quelques projets importants disposent à l'heure actuelle d'un comité de suivi. Mais nous savons maintenant que leur bon fonctionnement constituera à terme un dispositif fondamental de la Fondation. Les premiers tests, en France, en Haïti, à Madagascar, au Chili, ont permis de vérifier la fécondité du principe. (Voir à ce sujet *l'Histoire d'un comité de suivi*, p. 99.)

L'organisation du travail

La structuration du temps, le rôle imparti à l'équipe permanente, le mode de fonctionnement du Conseil de Fondation et les délégations qu'il donne sont autant de modalités internes, décisives pour la politique, le style et l'évolution de la Fondation.

Les rythmes

L'aller et retour entre la réflexion et l'action a ses rythmes, comme la respiration, comme les saisons.

Nous avons adopté un double rythme :

— Un rythme *annuel*. Nous n'étudierons dorénavant des propositions que six mois par an, de janvier à juin, et les décisions de financement seront prises par le Conseil en avril et en octobre. La troisième séance du Conseil, en décembre, sera consacrée au bilan de l'année.

— Un rythme *pluriannuel*. Tous les cinq ans, la Fondation interrompra pendant un an le financement de nouveaux projets. Au cours de cette « année sabbatique », elle capitalisera l'expérience acquise, diffusera l'information collectée, organisera des rencontres entre amis et partenaires. 1989 sera notre première année sabbatique.

Ces choix nous paraissent déterminants : davantage encore que la nature des projets soutenus, ils façoneront le style de la Fondation.

Le défi institutionnel

Toujours et partout, les problèmes institutionnels sont les plus ardu斯 à résoudre. Or l'organisation d'une institution joue un rôle capital dans sa politique, à telle enseigne que la définition de celle-ci passe avant toute chose par la conception d'une organisation ayant à la fois envie, intérêt et capacité de mettre cette politique en œuvre.

Dans ce domaine, la Fondation doit résoudre la quadrature du cercle : rendre compatibles la convivialité, l'ouverture, la personnalisation des contacts que permet une petite équipe, avec la gestion importante des moyens et de l'information que supposent nos objectifs.

Quatre méthodes, envisageables *a priori*, ont été exclues :

— Constituer une grosse équipe nous conduirait à ponctionner nos revenus par des frais fixes élevés et à laisser se constituer des « territoires sectoriels » reproduisant les découpages classiques des institutions et des disciplines : habitat et santé, villes et campagnes, chercheurs et animateurs, sciences de la nature et sciences humaines, etc.

— Répartir les fonds entre quelques gros projets (comme nous l'avons fait à l'origine) interdirait de saisir des occasions fines, d'être davantage qu'un bailleur de fonds.

— Confier à des instances extérieures le soin de gérer des programmes globaux risquerait de faire perdre toute possibilité de synergie entre ces programmes.

— Réduire le temps de discussion relatif à chaque projet, en fixant une batterie de critères prédéfinis, serait contraire à la dynamique de la Fondation.

Aucune de ces méthodes ne nous a paru convenir à ce que nous désirions être.

Notre organisation actuelle résulte de tâtonnements plus que d'une théorie, mais son fil conducteur est assez clair : nous avons choisi de rester une petite équipe qui cherche à assurer une circulation efficace des idées et des informations. C'est cette petite pompe aspirante et refoulante qu'il faut concevoir, fabriquer, entretenir en état de marche, protéger contre la sclérose. Cela s'appelle un cœur.

Les « enveloppes de programme »

Autre dilemme : comment rendre compatibles les délais d'examen et de choix des projets, avec la rapidité de réaction souhaitable. Nous l'avons

La Fondation en chemin

partiellement résolu en créant quelques « enveloppes de programme » pour lesquelles l'affectation des fonds est déléguée à un membre du Conseil, ce qui permet une décision rapide pour des actions à coût modeste.

Sept « enveloppes » ont été créées :

Bourses jeunes, modestes compléments de financement (souvent de frais de voyage) pour de jeunes porteurs d'un projet correspondant aux buts de la Fondation (cf. pp. 35 et 47).

Coups de pouce, pour la saisie d'opportunités qui peuvent ne pas se représenter.

Histoires de développement, pour la mise en forme d'une aventure particulièrement utile à faire connaître (cf. p. 42).

Présentation d'expériences, pour profiter de colloques organisés sur des thèmes qui nous intéressent et demander à des intervenants une présentation rigoureuse de leur expérience (cf. p. 42).

Travaux documentaires : nous y reviendrons plus loin (p. 31).

Technologies alternatives, pour gérer les suites des journées d'échange de 1986 (cf. pp. 19 et 46).

Bourses de la Fondation Nord-Sud (cf. p. 38).

La gestion de l'information

De la qualité de la gestion de l'information dépendra aussi dans l'avenir la capacité de la Fondation à être autre chose qu'un bailleur de fonds. Nous avons donc réservé à cette question une place de choix et nous nous sommes lancés dans la micro-informatique pour conserver et utiliser l'information produite dans le cadre de projets ou recueillie à l'extérieur.

Nos quatre premiers domaines d'application sont les suivants : les « fiches de suivi », la « discipline documentaire », *Base arrière* et les synthèses bibliographiques.

Les « fiches de suivi »

Elles doivent permettre de :

— savoir comment évoluent les projets en cours (environ cent cinquante à l'heure actuelle) ;

— constituer une mémoire collective (notamment à partir de la mise en œuvre des conventions) ;

— se tenir au courant de la vie de l'équipe et de l'évolution des programmes, ceci en particulier pour les membres du Conseil de Fondation.

Les épisodes qui ponctuent la vie d'une institution comme la nôtre

sont de natures diverses (réunions, voyages, lettres, rapports, échanges téléphoniques, etc.) et à l'origine de renseignements ou de décisions portant sur une grande variété de sujets (missions à organiser, calendrier, éléments d'information ou de réflexion, etc.). Certains ne laissent aucune trace écrite, alors qu'un échange téléphonique est parfois plus riche qu'une réunion de trois heures.

La gestion de ce genre d'information est simple quand on souhaite seulement la conserver au profit d'une personne qui suit un projet : un papier classé suffit. Mais cela ne suffit pas pour informer le Conseil de Fondation, vérifier que nos partenaires interprètent comme nous un épisode, permettre que les informations relatives aux différents projets s'enrichissent mutuellement. Aussi avons-nous conclu qu'il fallait garder de chaque épisode utile une trace, la «fiche de suivi», qui a les caractéristiques suivantes :

- son format est normalisé (trente lignes maximum de résiné) ;
- elle comporte une rubrique «mots clés» (qui oblige à préciser les sujets abordés) et une rubrique «décisions» (bon outil de travail pour tenir compte des suites concrètes à donner) ;
- sa rédaction lui permet de servir de compte rendu, de relevé de décisions et de moyen d'information rapide de tiers.

Le premier avantage de cette méthode (amorcée en octobre 1986 et qui représente aujourd'hui plus de cinq cents fiches) est de nous soumettre à une discipline rigoureuse, qui s'étend à nos partenaires. Sur certains points, nous en sommes encore aux balbutiements, par exemple pour la création d'un répertoire de mots clés véritablement adapté à la Fondation, suffisamment ouvert pour intégrer de nouvelles préoccupations et solide pour que son respect permette le croisement effectif entre informations de natures diverses.

La «discipline documentaire»

Cette idée est née d'une question triviale : comment classer et gérer notre documentation, particulièrement hétérogène en raison de la diversité des sujets qui nous intéressent ?

Nous nous sommes rapidement aperçus que les méthodes de classement utilisées par nos partenaires (classements géographiques et/ou thématiques) et, plus généralement, leurs méthodes de gestion de la documentation nous convenaient mal, du fait précisément de cette diversité et de nos besoins d'analyses transversales.

Nous avons alors entrepris la mise en œuvre d'une «discipline documentaire» qui repose sur trois principes :

- La documentation est informatisée ; des mots clés normalisés per-

La Fondation en chemin

mettent d'en retrouver les éléments et d'en faire des lectures croisées.

— Chaque document est l'objet d'une fiche documentaire normalisée, établie par celui qui l'a produit ou étudié (un membre de l'équipe, un ami de la Fondation, un partenaire).

— Cette fiche documentaire dégage les idées-forces ou novatrices du document (avec la subjectivité que cela peut supposer).

La mise en œuvre de cette discipline nous a conduits à l'idée d'un « réseau documentaire » et, depuis mai 1987, nos partenaires s'engagent aussi, dans les conventions avec la Fondation, à mettre en œuvre la même discipline documentaire, à respecter notre thésaurus, à s'équiper à terme d'un micro-ordinateur compatible avec IBM/PC et d'un logiciel documentaire commun. L'ambition de ce réseau est d'arriver à bâtir ensemble un savoir collectif qui soit aisément utilisable et transmissible. D'ici deux ou trois ans, les échanges directs de supports magnétiques — disquettes ou autres — devraient permettre à chacun d'enrichir sa mémoire et celle des autres.

« Base arrière »

— Mon capitaine, peut-on dire qu'un objet est perdu quand on sait où il est ? demande le petit mousse.

— Non, mon garçon, répond le capitaine.

— Ah ! tant mieux, car je viens de laisser tomber votre théière d'argent dans la mer.

La documentation, c'est la théière d'argent dans la mer. Comme nous préférions une théière de terre sur la table, nous avons choisi de nous appuyer sur un réseau documentaire préexistant, abonné à un grand nombre de revues et disposant d'un fonds documentaire important. Cette idée a été mise en œuvre avec les quatre centres de la coordination parisienne du Réseau d'information Tiers monde des centres de documentation pour le développement (Ritimo).

Nous sommes convenus que ces centres publierait une revue bimestrielle intitulée *Base arrière*, qui recenserait des publications parues sur des thèmes intéressant la Fondation et présenterait chaque document marquant sous forme d'une fiche conforme à notre « discipline documentaire ». Comme cela représente un travail important, nous avons voulu en faire bénéficier nos amis et partenaires. La plupart d'entre eux étant plus riches en talents, en convictions et en capacités de travail qu'en argent, nous leur avons proposé un échange : la Fondation leur enverrait gratuitement *Base arrière*, ils s'engageraient à alimenter le réseau par des fiches documentaires normalisées.

L'hiver 1987-1988 sert à tester la valeur de ces innovations. Si l'écho

est bon, nous pensons évoluer vers une diffusion de disquettes magnétiques plutôt que de documents écrits.

Les synthèses bibliographiques

Dans certains cas, en complément des consultations sur des propositions qui lui sont soumises, la Fondation fait établir par un centre de documentation, des personnes expertes ou les auteurs de la proposition, une synthèse bibliographique qui respecte notre « discipline documentaire » : sous quels aspects le thème, objet de la proposition, a-t-il déjà été traité ? Quels enseignements en tirer ? Quelles sont les connaissances disponibles à ce sujet ? Etc. Ces synthèses peuvent constituer une véritable première phase du projet ; nous y reviendrons plus loin (*cf.* p. 39).

Cette démarche semble aller de soi : n'est-ce pas l'*abc* de tout travail de recherche ? Elle nous a paru à l'usage moins banale qu'elle n'en avait l'air : l'effort bibliographique préalable à la plupart des travaux de recherche se traduit rarement par un ensemble de fiches synthétiques transmissibles, organisées autour de questions clés (dont l'identification même n'est ni facile ni usuelle). *A fortiori*, un projet principalement orienté vers l'action fait l'économie de cet effort systématique.

Il est trop tôt pour apprécier la valeur de ces travaux. Toutefois, les premiers essais fournissent déjà des enseignements intéressants : d'un côté, abondance des discours universitaires ou techniques, des analyses ponctuelles ; de l'autre, rareté des informations sur les tentatives effectives de transformer une réalité, sur les obstacles rencontrés, sur les leçons tirées. Notre volonté de produire, à travers les divers programmes soutenus, une information et une réflexion originales s'en est trouvée renforcée.

Chemin faisant, notre souci de mieux fonder nos avis est ainsi venu rejoindre une préoccupation majeure de la Fondation : faire en sorte que les savoirs accumulés soient mobilisés au service du progrès. Et lorsque cette méthode des synthèses bibliographiques sera rodée et aura fait la preuve de son intérêt, les documents réalisés pourront faire l'objet d'une diffusion du même type que celle de *Base arrière*.

LES ENGAGEMENTS DE L'ANNEE

En 1987, une soixantaine de propositions nouvelles et de prolongements de financement ont fait l'objet de décisions positives du Conseil de Fondation.

Ces projets sont classés ici selon la ligne de force dominante à laquelle se rattache chacun d'eux.

Nous rappelons qu'une ligne de force ne correspond pas à un domaine ou un type d'action, mais à un angle d'approche, à un dénominateur commun à des initiatives de natures et d'importances diverses, qui rapprochent des priorités de la Fondation.

Certains de ces projets pourront paraître trop ambitieux. Nous en avons conscience. Mais si la Fondation pour le progrès de l'homme, avec la liberté et l'indépendance dont elle dispose, ne prend pas le risque de soutenir des utopies, qui le prendra ?

CONTRIBUER A UN DÉVELOPPEMENT AUTONOME DE PERSONNES OU DE COMMUNAUTÉS

- En Egypte, une association franco-égyptienne, qui a créé et gère des installations socio-hospitalières au Caire, se préoccupe de la formation et de l'avenir de la jeunesse. Son but à terme est d'amener des jeunes Cairotes à s'intéresser au désert : sa conquête, vitale si ce pays ne veut pas voir se perpétuer une tragique dépendance alimentaire, passe par une pédagogie de l'initiative.

La Fondation en chemin

En phase préalable, la Fondation aidera cette association à recenser et à sélectionner des expériences utiles menées, en Egypte et ailleurs, autour des thèmes « Jeunesse et développement », « Jeunesse et désert ». [87.26]*

- Au Burkina-Faso, la fédération des groupements « Naams » s'appuie sur des formes traditionnelles d'organisation du travail pour mener des actions concrètes de développement.

Soutenue par l'association suisse Nouvelle Planète, elle développe un centre de formation d'artisans, son objectif étant de les rendre aptes à créer des petites entreprises de production d'outils (cuisinières solaires, grillages, pompes, etc.) utiles pour mieux lutter contre la désertification.

La réalisation de ce projet doit permettre, outre un transfert technologique, une réflexion sur les conditions dans lesquelles un certain type de formation peut effectivement contribuer, d'une part, au développement d'un tissu artisanal et industriel ; d'autre part, à l'usage de nouveaux objets techniques. [87.35]

- Au Sénégal, le Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural dans le Tiers monde (GRDR) s'appuie sur des émigrés de retour dans leur pays pour mettre en place une politique de formation de villageois à la gestion de périmètres irrigués dans le cadre de l'aménagement du fleuve Sénégal. Cette initiative est menée en liaison avec la société d'Etat qui a créé ces périmètres et les a gérés jusqu'à présent. [87.20]

• En Haïti, en prolongement de notre soutien à l'équipe du Service œcuménique d'entraide (SOE), et pour lui permettre de passer d'expériences de développement à la base à la formulation, à l'échelle nationale, de politiques alternatives de développement, nous avons partiellement pris en charge un projet de repeuplement porcin. (*Cf. La Fondation en chemin* n° 1 et ce numéro, p. 101.) [86.08]

- Au Honduras, une firme d'Etat fabrique les médicaments de base en important des matières premières, y compris celles des excipients. Il est envisagé de produire ceux-ci à partir des déchets de bananes (dont le pays dispose en abondance). Ce sera un test d'application des biotechnologies à la valorisation de ressources locales. Un ingénieur chimiste suisse, spécialiste de ces questions, définit avec les autorités honduriennes le cadre industriel et économique de ce projet. [87.03]

* Pour des raisons de commodité interne, chaque projet est suivi de son numéro d'ordre selon nos dossiers.

Engagements de l'année

- La Fondation a pris une part de capital dans la Société internationale de développement industriel (SIDI). Cette société, créée en France à l'initiative du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), a pour vocation d'aider à la naissance d'entreprises, en tenant compte de besoins locaux dans des pays en développement. À cette fin, la SIDI contribue à la mise en place de fonds de garantie nationaux et à la mise en contact d'institutions bancaires avec un réseau d'associations liées à des mouvements populaires et à des personnes capables d'initiatives économiques.

Nous pensons que de tels processus peuvent permettre l'invention de nouvelles formes de mobilisation de l'épargne populaire au service du développement local. Pourquoi ne pas aller à terme vers une « Banque mondiale des pauvres », qui soutiendrait dans divers pays des banques alternatives analogues dans leur principe à la Grameen Bank du Bangladesh ? (Cf. p. 42.) [CR.02]

- Dans le cadre de l'*« enveloppe Bourses jeunes »* (cf. p. 28), nous avons aidé un économiste français à effectuer une brève mission en Nouvelle-Calédonie pour y repérer, d'une part, l'interpénétration des économies formelle et informelle ; d'autre part, les difficultés et les voies possibles d'une meilleure autonomie économique de la société canaque. [BJ.16]

EXPLORER DE NOUVELLES VOIES PLUS CONFORMES A NOTRE CONCEPTION DU PROGRÈS ET DE LA SURVIE DE LA TERRE

- En Amérique latine, prolongement du financement alloué à une équipe de quatre jeunes économistes qui mènent dans leurs pays respectifs une étude comparative sur la nature et la structuration du pouvoir financier.

L'objet de cette étude, menée en liaison étroite avec des acteurs du processus de transformation sociale, est l'émergence de propositions concrètes de réponses à la crise économique que vivent ces pays. (Cf. l'histoire de ce projet, p. 50.) [85.11]

- En Colombie, le Centro de investigación y de educación popular (CINEP), appuyé par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), tente une démarche d'envergure : à partir d'une réflexion solide sur les fondements économiques et culturels de la violence, élaborer et mener une stratégie qui permette de passer du mode actuel du fonctionnement social (basé sur la violence) à d'autres équilibres susceptibles de conduire à la paix civile. [87.38]

La Fondation en chemin

- En Equateur, un projet mené dans un certain nombre de villages par les facultés d'agriculture et de médecine de l'université de Quito, avec l'appui du Centre international de l'enfance, associe des jeunes agronomes et des médecins. L'objectif est d'arriver à mettre au point des pratiques culturelles alimentaires qui puissent contribuer à la lutte contre les anémies nutritionnelles.

L'effort d'innovation est quadruple : former aux problèmes de nutrition des agronomes et des médecins qui y sont généralement peu préparés ; les faire travailler ensemble ; les mettre au service de communautés rurales ; bâtir des programmes d'action en matière d'agriculture, de cuisine et d'industries agro-alimentaires. [87.27]

RÉFLÉCHIR AUX RELATIONS ENTRE SCIENCES ET PROGRÈS

- En France, l'association Pont mène une réflexion préalable sur les relations entre informatique et liberté.

Face au danger que peut représenter une large diffusion de l'informatique et des moyens de traitement de l'information qu'elle permet, nous nous posons les questions suivantes : si les pays économiquement développés sont capables de faire naître des contre-pouvoirs, qu'en est-il dans les pays moins développés ou soumis à une dictature ? L'informatique peut-elle contribuer à renforcer la domination du Sud par le Nord, la répression policière ?

Cette réflexion préalable vise à déterminer si, dans un domaine aussi vaste, une petite fondation comme la nôtre peut jouer un rôle utile, si modeste soit-il. [87.23]

- En France, la Fondation avait soutenu en 1986 la création du « Groupe de Vézelay », qui devait mener une réflexion libre et dégager des propositions concrètes pour faire face aux risques technologiques majeurs nés de l'évolution des sciences et de l'industrie.

Une première étape de ce travail, poursuivie jusqu'en octobre 1987, devait tester la faisabilité d'une telle démarche. Pour cela, des rapports incontestables au plan scientifique et présentant toutes les facettes des problèmes soulevés ont été établis sur trois risques précis : le nucléaire, les atteintes à l'atmosphère et les déséquilibres climatiques, le développement des biotechnologies.

A partir de ces rapports, un groupe de personnes liées par cette commune préoccupation a élaboré des propositions rendues publiques au cours des Journées de Vézelay, en mars 1988. [86.06]

Engagements de l'année

FAIRE ENTENDRE LA PAROLE ET LES ASPIRATIONS DE CEUX QUI SONT LOIN DES PÔLES DU POUVOIR ET DU SAVOIR

- En Tanzanie, prolongement du soutien à un projet mené par la Cimade (Comité intermouvement auprès des évacués - Service œcuménique d'entraide) : assurer conjointement la mise en place d'un département d'horticulture à l'université de Motogoro et de programmes de développement dans deux villages du pays.

Notre motivation première est la formation de futurs cadres qui soient à l'écoute des sociétés paysannes. (*Cf. L'histoire de ce projet, p. 53.*) [81.04]

- Un cinéaste canadien a réalisé plusieurs films vidéo, notamment en Haïti et en Tanzanie, qui restituent fidèlement la parole — donc la logique et les systèmes de représentation — de certaines sociétés paysannes. Il nous est apparu que ces documents, quoique de compréhension parfois difficile pour un public ou des enseignants non avertis, pourraient utilement contribuer à la formation de cadres (notamment des agronomes) appelés à travailler avec des populations qu'ils connaissent mal.

A titre de test, la Fondation finance la présentation de ces documents, pendant deux ans, dans plusieurs dizaines de centres de formation à travers le monde. Elle demande en retour une analyse systématique des réactions des publics, des obstacles rencontrés, des transformations pédagogiques induites. [86.39]

MOBILISER AU SERVICE DES HOMMES LE PATRIMOINE DES CONNAISSANCES

- En France, à partir de son expérience d'animation d'une émission sur Radio France internationale, l'association Périscope entreprend une étude de faisabilité : comment utiliser la radio de la meilleure manière pour pouvoir fournir des éléments de réponses — résultats de recherches de politiques ou d'expériences — à des auditeurs qui, en différents coins du monde, posent des questions (souvent techniques) sur des problèmes agricoles ? [87.30]

- En France, l'association Solidarités agro-alimentaires (Solagral) avait passé en 1986 une première convention avec nous (*cf. La Fondation en chemin n° 1, p. 8*), qui l'a conduite à organiser sa réflexion autour de quelques questions fondamentales : analogies entre évolution de l'agri-

La Fondation en chemin

culture dans les pays du Nord et ceux du Sud ; mécanismes communs aux différentes filières (lait, céréales, alimentation du bétail, etc.) qui structurent les échanges internationaux des produits agro-alimentaires ; politiques de lutte contre la dépendance alimentaire.

Ces questions seront les grands axes d'un travail collectif de Solagral, que nous soutiendrons pendant trois ans. (*Cf. p. 60.*) [86.03, 87.25]

- Au Sénégal, vingt-cinq villages de Casamance ont mené de concert, pendant quelques années, des actions classiques de mobilisation de la population sur des problèmes de maraîchage, d'irrigation, etc. Ils souhaitent maintenant s'engager plus avant dans un processus d'évolution des systèmes de production, notamment familiale, et s'appuient pour ce faire sur quatre institutions : le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Centre international d'éducation permanente et d'aménagement concerté (CIEPAC), l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) et l'Ecole nationale d'économie appliquée de Dakar (ENEA).

Ce programme sur cinq ans représente un cadre relativement exceptionnel, où des centres de recherche et de formation sont appelés à mobiliser leurs connaissances — souvent trop théoriques et spécialisées — au service de l'évolution de systèmes de production. [87.22]

- Au Brésil se développe un vaste programme de recueil et de diffusion de « technologies alternatives » (*cf. p. 68.*) Dans ce cadre, l'ancien directeur général de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), spécialiste de pédologie, a mené depuis 1986 une expérience originale : ouvrir un dialogue direct avec des paysans — donc mobiliser des connaissances théoriques pour aider ces paysans à mieux comprendre leurs sols.

A partir de cette expérience, la Fondation soutient la réalisation d'un film professionnel destiné à rendre ingénieurs, techniciens et paysans plus attentifs au rôle primordial — et souvent sous-estimé — des sols et de leurs structures.

Ce film sera le premier maillon d'une chaîne pédagogique plus complète sur l'analyse des sols. [83.07]

- Au Viêt-nam, appuyé par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et deux associations de Vietnamiens en France, un chercheur vietnamien tente de mettre au point, avec l'hôpital de Hô Chi Minh-Ville, un système performant de rein artificiel.

Il s'agit d'adapter des techniques utilisées en France, pour arriver à construire sur place un rein artificiel et en assurer la maintenance sans devoir recourir à des spécialistes occidentaux. [87.34]

Engagements de l'année

- Nous avons poursuivi notre soutien à la Fondation Nord-Sud, en prenant à notre charge six nouvelles bourses pour des personnes qui ont déjà une expérience professionnelle et souhaitent, grâce à une année de recherche en France, approfondir leurs réflexions sur cette expérience.

Même si la sélection des boursiers et leur « suivi » en France se révèlent plus difficiles qu'il n'y paraît, ce programme continue à nous intéresser car il s'agit d'une forme originale et collective de mobilisation de connaissances au service d'actions concrètes de développement. (*Cf. p. 57.*) [NS]

- Depuis une quinzaine d'années, des chercheurs s'efforcent, notamment en Inde, de mettre leurs connaissances au service de la pêche artisanale. Leur effort s'inscrit dans un appui plus large à l'organisation et la modernisation du monde des pêcheurs, souvent plus marginalisé encore que celui des paysans.

La Fondation soutient l'activité du « Groupe mer » (créé par le Comité catholique contre la faim et pour le développement, à la suite de la Conférence des travailleurs du poisson tenue à Rome en 1984), qui a entrepris des actions d'appui à des communautés de pêcheurs au Mozambique, au Sénégal, au Chili et à Madagascar.

Le but est d'aider les pêcheurs, d'une part, à mieux organiser leurs achats et la commercialisation de leurs poissons ; d'autre part, à mieux tirer parti des connaissances scientifiques dans le domaine de la pêche [87.37].

- Le principe de financer des synthèses bibliographiques préalables à certains projets (*cf. p. 31*) a connu cette année ses premières applications.

Ces synthèses visent à établir le bilan des documents écrits disponibles. Elles portent par exemple sur :

- Le repérage des essais d'amélioration de la nutrition par un recours plus avisé aux ressources locales. [87.27]
- L'utilisation de matériel médical mobile (diagnostic ou traitement) dans des pays ne disposant pas d'un réseau hospitalier suffisamment dense. [TD.09]
- Les tentatives d'organisation de l'agriculture paysanne en Amérique centrale. [87.06]
- Les conditions dans lesquelles médecine traditionnelle et médecine occidentale peuvent se compléter dans le domaine de la nutrition. [TD.06]
- L'impact, sur les pratiques d'éducation populaire, du système de valeurs des classes sociales dont sont issus les animateurs. [TD.10]

La Fondation en chemin

— Les politiques dites de « substitution aux importations » qui, dans les années soixante, ont inspiré nombre de modèles de développement. [TD.07]

— Le rôle des cultures et des dynamiques locales dans le développement artisanal et industriel (Afrique noire, Asie du Sud-Est, Tunisie). [TD.13]

CONFRONTER ET VALORISER DES DÉMARCHES PORTEUSES DE PROGRÈS

• En France, partant d'un constat de faillite des grands modèles théoriques de développement (libéraux, d'inspiration marxiste, etc.), l'Institut d'études sociales de l'université catholique de Lyon organise un séminaire de deux ans.

Après avoir identifié une série de thèmes « sensibles » tels que l'intervention de l'Etat dans l'agriculture, les liens entre économies formelle et informelle, etc., pour chacun d'eux les participants du séminaire s'efforcent, par confrontation de réussites et d'échecs réels, de dégager et de faire connaître quelques propositions simples pour l'action. [86.30]

• En France, nous avions aidé en 1986 au démarrage de l'association Techniques appropriées (Technap) qui regroupe, en vue d'une meilleure concertation et de plus d'efficacité, douze organisations non gouvernementales qui conçoivent et mettent au point des équipements de techniques appropriées, notamment dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de la transformation des produits agricoles et des transports.

Nous contribuons une seconde et dernière année au fonctionnement de l'association, en lui demandant de dégager les leçons de l'expérience commune en matière de diffusion de l'innovation. [85.12]

• En France, sous la responsabilité du Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET) et avec la collaboration d'un ensemble d'associations, une série de huit émissions sont diffusées en 1988 sur Radio France internationale. Présentant interviews et reportages sur le terrain, elles portent, à partir de cas concrets, sur les relations entre recherche et développement. A l'occasion de chaque émission, un dossier d'information est disponible pour les auditeurs, la presse et le public.

Nous souhaitons tester ainsi, dans un domaine prioritaire pour nous, la capacité de la radio à établir entre différents pays des liens directs, indépendants d'organisations intermédiaires. [87.09]

Engagements de l'année

- Quatre associations françaises ont engagé une vaste réflexion sur les modifications possibles des relations, dans le domaine du sucre, entre l'Europe et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

L'originalité de cette entreprise est d'y associer l'ensemble des intérêts en présence, depuis les betteraviers français et les industriels anglais du sucre jusqu'aux syndicats de travailleurs de la canne à sucre (*cf. p. 63*). [86.29]

- Au Sahel, le Centre international d'éducation permanente et d'aménagement concerté (CIEPAC) a mené des programmes destinés à aider des populations villageoises à établir le diagnostic de leurs situations, à hiérarchiser leurs priorités et à « se prendre en main ».

La Fondation aide le CIEPAC à comparer et à diffuser les leçons de ces expériences. [87.28]

- Soucieux de renforcer la coordination et la complémentarité entre différents partenaires et projets que nous soutenons au Sénégal, nous envisageons d'organiser des journées de confrontation d'expériences sur l'évolution des systèmes agraires dans ce pays.

Il nous a paru utile de mettre en lumière à cette occasion les nouveaux modèles d'organisation qui semblent émerger soit de la rencontre de villageois avec des systèmes étatiques, soit des échanges migratoires entre campagnes et villes, soit de la déstabilisation des systèmes traditionnels due à la sécheresse. [87.31]

- En Amérique latine, le Groupe d'études et de services pour l'économie des ressources (GEYSER) et l'association mexicaine Estudios rurales y asesoria (ERA) veulent, grâce à un bulletin périodique, contribuer à systématiser et faire connaître des pratiques de développement rural.

La Fondation finance une phase préalable : préciser les publics susceptibles d'être intéressés et leurs attentes ; les principales sources d'information disponibles ; les modalités appropriées de présentation et de diffusion.

Le Mexique servira de test concret pour cette étude. [87.36]

- En Chine, deux architectes (un Français et un Péruvien), qui mènent au Pérou une grande opération de construction en terre (*cf. La Fondation en chemin n° 1*), ont participé à un colloque universitaire sur la construction à base de terre crue.

A l'issue de ce colloque, ils ont visité de manière approfondie une région du pays, ce qui leur a permis de valoriser des contacts épistolaires noués depuis trois ans et d'amorcer de nouvelles collaborations. [BJ.08]

- Au Bangladesh, la Grameen Bank, créée dans les années soixante-dix par un économiste bengali, est un exemple sans doute unique au monde

La Fondation en chemin

d'une « banque des pauvres » à l'échelle de plusieurs milliers de villages.

Dans le cadre de l'« enveloppe *Histoires de développement* » (cf. p. 28), la Fondation finance la réalisation d'un film vidéo sur cette expérience originale dont l'extraordinaire expansion repose sur la prise en compte de la culture et des traditions du pays, et sur l'intelligence avec laquelle ont été résolus les problèmes classiques de frais de structures, de garanties, d'actionmariat populaire, etc. [HD.01]

- En Colombie, un cinéaste canadien et une fondation colombienne expérimentent avec une communauté indienne l'utilisation de la vidéo comme moyen de dialogue, notamment pour restituer à une population peu alphabétisée les résultats de recherches sur son identité et son développement, auxquelles elle participe. [HD.02]

- Dans le cadre de l'« enveloppe *Présentation d'expériences* » (cf. p. 28), la Fondation financera en 1988 la mise en forme rigoureuse — en vue d'une large diffusion — d'expériences présentées à l'occasion de colloques :
 - au Brésil, « Les méthodes de diffusion de l'innovation » ;
 - en Equateur, « Les relations entre universités et paysans » ;
 - au Maroc, « L'application des biotechnologies ». [PE.01 à 03]

- L'Association de recherche coopérative internationale (ARCI), réseau de chercheurs créé par Henry Chombart de Lauwe, travaille sur les relations entre transformations culturelle et socio-économique.

En aidant ce réseau à se restructurer et à se renforcer, la Fondation veut conforter ces chercheurs dans leur volonté de sortir d'une logique universitaire et de mobiliser leurs recherches au service d'actions concrètes d'évolution sociale. Un des enjeux visés est d'inciter des institutions, notamment celles qui gèrent des villes, à être plus attentives aux dynamismes que recèlent les processus de transformation culturelle. [87.13]

- A la lumière de multiples projets soutenus, la Fondation a pris conscience de l'inadaptation quasi générale des politiques publiques aux besoins de l'agriculture familiale. Elle cherche donc à faciliter la confrontation sur ce thème entre scientifiques et universitaires, organisations professionnelles du monde rural et organisations diverses (gouvernementales ou non).

Pour préparer cette confrontation, elle procédera à un bilan des politiques et travaux relatifs à ce sujet, notamment :

- la dynamique de l'exploitation familiale et paysanne : Brésil, Canada, Etats-Unis, France, Pologne, Tunisie ;
- les différents types de politique agricole qui appuient le développement de l'agriculture paysanne : Brésil, Chine, Europe ;
- la dynamique de l'organisation professionnelle dans divers pays européens. [87.12]

CAPITALISER UNE EXPÉRIENCE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE

- En France, quatre organisations non gouvernementales, engagées depuis de nombreuses années dans des relations Nord-Sud, reconstituent chacune leur « mémoire collective » : confrontation des intentions de départ avec les résultats effectivement obtenus ; analyse, en collaboration avec leurs partenaires à travers le monde, de l'impact à long terme de leurs réalisations. [87.14, 19, 32, 33]
- Au Brésil, nous soutenons un projet déjà évoqué (pp. 38 et 68). En raison de sa richesse et de son originalité, nous avons mis à la disposition de ses promoteurs une économiste et un agronome français, afin qu'ils rédigent l'histoire de cette expérience et rassemblent les questions que renvoie à la recherche l'ensemble des techniques paysannes inventoriées (avant leurs diffusions, ces techniques demandent une validation pour laquelle, dans le domaine de l'agronomie, les connaissances scientifiques actuelles sont souvent inadaptées). [83.07]
- Au Chili, une jeune agronome française travaillera six mois avec l'association Agraria, engagée depuis plusieurs années aux côtés d'organisations paysannes, pour l'aider à établir le bilan de son action et comparer celle-ci à des entreprises similaires au Pérou et au Brésil. [CP.04]
- Un économiste brésilien, après avoir été secrétaire d'Etat dans son pays, exilé en France, créateur du Service de développement de la Cimade, conseiller d'un gouvernement africain, consacre une année à reconstituer son itinéraire intellectuel et spirituel. Il en dégagera les leçons, en rédigeant d'abord un ensemble de fiches documentaires, puis un livre. [87.08]
- Dans divers pays du Tiers monde, des communautés péri-urbaines ont, ces dernières années, en marge de l'Etat et de l'assistance publique, pris en charge la gestion de leur vie quotidienne. En 1987, l'Année internationale du logement des sans-abri a suscité la production de nombreux documents et la tenue de colloques sur ce sujet. Le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET) procédera à la sélection et la relecture critique d'une vingtaine d'histoires de ces communautés « autonomes ». Il en dégagera des leçons sur les modalités possibles d'articulation entre ces populations marginales, l'Etat et des organisations non gouvernementales. [87.11]

La Fondation en chemin

ASSOCIER TRADITION ET MODERNITÉ

- En France et au Sénégal, un ingénieur français des télécommunications a l'idée depuis de nombreuses années d'associer des connaissances de chimie à des préoccupations agricoles, et tente de transformer en engrangé végétal des déchets agricoles peu utilisés, voire gênants (*cf.* son histoire, p. 80).

La Fondation l'aide à faire sur la balle de riz des expériences déjà réussies sur la coque d'arachide, l'objectif à terme étant la mise au point de dispositifs artisanaux ou industrialisables permettant de transformer en compost la coque d'arachide, la balle de riz, la bagasse de canne à sucre, etc.

Cette démarche pose plusieurs questions intéressantes : pourquoi la recherche agronomique a-t-elle jusqu'à présent accordé peu d'importance à l'activité bactérienne dans les sols et à leur fertilisation par la matière organique ? Dans quelles conditions une innovation technique peut-elle être transformée en réalisation industrielle ? [86.38]

- Au Chili, soutien prolongé au programme de construction de maisons en torchis (*cf.* p. 74).

Un investissement est fait dans la réalisation d'une menuiserie semi-industrielle : la première étape de l'expérience a montré qu'une menuiserie sur place permettrait de réduire les achats à l'extérieur et, de ce fait, de faciliter la construction de ces maisons qui correspondent bien aux besoins et aux moyens des habitants de banlieues populaires. [85.01]

- En Colombie, une association locale, en collaboration avec deux psychothérapeutes français et colombien, travaille avec une tribu indienne isolée : le choc du contact avec la modernité y a provoqué des troubles mentaux auxquels les services colombiens de santé font face sans égard pour les méthodes de soin traditionnelles.

L'objectif du projet que nous soutenons est de rechercher, avec ces services, des modalités de réponses à la situation, qui prennent en compte l'identité et la culture de cette population indienne.

Ce projet nous intéresse parce qu'il sert de point d'appui à la réflexion d'un groupe plus large de médecins de différents continents, qui travaillent sur les rapports entre santé mentale et mutations culturelles. Ils espèrent trouver des réponses qui associent méthodes traditionnelles et chimiothérapie. [86.22]

Engagements de l'année

- Au Pérou, l'association Centro de proyectos integrales en base a la Alpaca (CEPIA), animée par un ancien haut fonctionnaire péruvien et un agronome français, a engagé un programme de trois ans pour fédérer une trentaine d'organisations qui travaillent avec des communautés andines.

L'objectif de cette coordination est triple : recenser des techniques appliquées ; systématiser des savoirs par confrontation avec les acquis de la recherche ; diffuser des connaissances à travers les villages.

Par cet effort, on vise aussi à une reconnaissance, par les Etats, les universités et les centres de recherche, des savoirs et des logiques paysannes : le développement des hauts plateaux andins ne peut se passer d'un rapprochement entre pratiques traditionnelles et innovations venues de l'extérieur. [87.06]

- Au Brésil et en Thaïlande, en collaboration avec des organisations paysannes, le Groupe de réalisations audiovisuelles pour le développement (GRAD) conduit une recherche collective menée par un économiste français, qui porte sur l'utilisation de produits phytosanitaires.

En France, des représentants de firmes agrochimiques sont associés à cette recherche qui vise à préciser, pour les pays du Sud, les conditions d'une utilisation de ces produits qui ne mette pas en péril les hommes et la nature. [86.25]

MENIR DES RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES POUR RÉPONDRE A DES BESOINS PEU PRIS EN CHARGE PAR LES INSTITUTIONS

- En France, une équipe interdisciplinaire mène depuis 1985 une recherche exploratoire sur les facultés de reproduction humaine (*cf.* p. 88).

Notre soutien financier prolongé permettra d'aller jusqu'au bout, avec un groupe de mathématiciens, dans l'analyse des données recueillies ; de refaire le même type d'enquête sur un échantillon de femmes de quarante-cinq ans ; de réaliser, à partir des données accumulées, un ouvrage destiné au grand public. [85.011]

- En France, en collaboration avec des organismes soucieux de ce problème très contemporain, une psychanalyste explicitera, à partir d'une expérience personnelle et par le biais d'un roman, comment des situations de peur et de violence, engendrées par des guerres et des dictatures, modèlent la personnalité profonde des enfants et des adultes, au point d'en faire des « inadaptés » aux situations ultérieures de paix et de démo-

La Fondation en chemin

cratie. [87.24]

- En France, l'Institut oecuménique pour le développement des peuples (INODEP) mène une étude de faisabilité sur le thème suivant : dans quelle mesure le regard porté par des psychologues et des ethnologues africains sur la pauvreté en France peut-elle aider à renouveler notre manière d'aborder une situation qui, dans les pays « riches », est presque toujours traitée par l'aide sociale ? [87.29]

- En Suisse, prolongement du soutien à la recherche en cours sur l'éologie des lacs, les perturbations qu'y introduisent les activités humaines, les compromis possibles entre l'homme et la nature. Collaborent à ce projet un géologue, un ethnologue, des biologistes, des spécialistes de l'aménagement du territoire, etc.

A travers cette recherche concrète, plusieurs réflexions fondamentales sont menées, par exemple sur les modalités d'une réelle recherche interdisciplinaire, les conditions dans lesquelles le découpage des sciences peut s'adapter aux enjeux de la société d'aujourd'hui. (Cf. l'histoire de ce projet, p. 83.) [84.022]

- En Suisse, la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève et la Direction des écoles primaires du canton de Genève ont entrepris de chercher ensemble les meilleures réponses à apporter à une situation inédite : l'afflux d'enfants étrangers et réfugiés a transformé certaines classes d'écoles primaires en un univers multiculturel auquel les enseignants ne sont pas préparés. Ce travail est précédé d'une phase préliminaire de confrontation — analogies et différences — avec les expériences menées dans ce domaine, depuis une quinzaine d'années, dans d'autres pays occidentaux. [87.18]

- Au Canada, le Groupe de recherche en art audiovisuel (GRAAV) réunit à Montréal des spécialistes en communication, en arts visuels, des critiques de la vidéo et des arts média, etc. Il explorera les conditions dans lesquelles les interprétations des contes par différentes cultures sont susceptibles de contribuer à une meilleure compréhension mutuelle des cultures.

Des contes télévisés réalisés à cette occasion seront le support matériel de cette analyse. Et la question centrale de la convention passée avec la Fondation est : comment la télévision, par-delà un foisonnement d'images, peut-elle être au service d'un meilleur échange entre les cultures ? [87.21]

- A la suite des journées d'échange sur les « technologies alternatives » organisées à Paris en 1986 (cf. *La Fondation en chemin* n° 1 et ce numéro, p. 19), un programme de réflexion et de recherche collectives est en cours.

Engagements de l'année

Il associe une cinquantaine de personnes engagées dans la recherche et dans l'action, et porte sur les modalités d'émergence, de diffusion et de gestion de l'innovation, à diverses époques, sur divers continents et dans divers domaines. [TA.05]

ENCOURAGER DES PROJETS NOVATEURS DE JEUNES

- En Suisse, dans le cadre d'une « enveloppe *Soutien aux jeunes chercheurs* », une étude de faisabilité a été réalisée sur la mise au point et l'intérêt d'un laser de soins ophtalmologiques monté sur camion. [SC.03]
- Dans le cadre de l'« enveloppe *Bourses jeunes* », nous avons aidé par exemple un menuisier français à réaliser une mission de reconnaissance en Guinée : il voulait examiner sur place les possibilités de travail concerté avec les menuisiers d'une région précise ; deux agronomes français à effectuer au Sénégal une analyse des changements d'habitudes alimentaires dus au passage du village à la ville ; un économiste français à faire le point, au Brésil, sur les pratiques d'entraide pour la gestion de l'habitat et des services urbains. [BJ6, 11, 13]
- En France, l'Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative (ALDEA), créée en 1981, encourage la création et le développement de petites entreprises. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur un réseau de collecte de l'« épargne de proximité ».

La Fondation apporte à cette agence un soutien, principalement en capital, pour la création d'entreprises par des jeunes qui ont un double souci : mobiliser leurs connaissances techniques au service d'un véritable besoin de la société ; concevoir différemment les relations humaines dans le travail. [CR.01]

DOUZE HISTOIRES

Nous avons demandé à douze de nos partenaires, qui suivent ou mènent un projet soutenu par la Fondation, d'en raconter des pérégrinations et d'en développer un thème précis. Les choix de l'histoire et du thème ont été déterminés par deux considérations.

Il fallait d'abord que le projet fût assez avancé pour que certains enseignements pussent en être dégagés. Ensuite, et même si en son temps le projet n'avait pas encore fait formellement l'objet d'une convention (*cf.* p. 24), il fallait pouvoir mettre en évidence certains de ses aspects qui correspondaient plus particulièrement à une attente de notre part et avaient présidé à sa sélection par le Conseil de Fondation.

Nous souhaitons que les textes présentés ici soient, dans leurs diversités, comme les premières pierres d'un effort de mise en forme et de transmission d'une expérience : c'est ainsi que nous nous proposons d'illustrer à l'avenir les thèmes identifiés dans une convention et de présenter chaque projet mené à terme.

Nous souhaitons aussi que cette parole de nos partenaires, sur des sujets qui nous tiennent mutuellement à cœur, soit peu à peu le signe d'une réflexion portée ensemble, d'une manière d'être à la fois impliqué dans une action de progrès et capable d'une distance critique suffisante pour en tirer les leçons.

En épigraphe sous chaque titre, on lira la ligne de force première à laquelle se rattache le projet.

PRODUIRE DES SAVOIRS UTILES AUX ACTEURS DES TRANSFORMATIONS SOCIO-ECONOMIQUES (AMÉRIQUE LATINE)

EXPLORER DE NOUVELLES VOIES
PLUS CONFORMES A NOTRE CONCEP-
TION DU PROGRÈS ET A LA SURVIE
DE LA TERRE.

Nous sommes une équipe de cinq jeunes économistes : un Argentin, un Brésilien, un Uruguayen et deux Chiliens. Trois d'entre nous avons passé dix ans en exil en France, où nous avons terminé nos études universitaires.

Dès notre retour en Amérique latine, en 1986, nous avons pris contact avec les organismes de chacun de nos quatre pays intéressés à collaborer à un projet que nous avions conçu en France : une recherche sur le pouvoir des groupes financiers, nationaux et multinationaux, dont nous voulions analyser les structures et les stratégies. Notre but était de fournir, aux personnes soucieuses de trouver des alternatives économiques réalistes pour leurs pays respectifs, une vision exacte du contexte économique et politique dans lequel elles travaillent et agissent, et leur permettre ainsi de trouver des voies plus efficaces pour sortir de la crise qui affecte nos pays. À notre connaissance, aucune recherche de cette nature n'avait encore été entreprise en Amérique latine.

Nous avons monté un projet, intitulé *Programa regional de investigaciones económicas y sociales del Cono sur* (PRIES), qui s'appuie sur un réseau de sept organisations non gouvernementales et centres de recherche socio-économique, répartis et bien implantés dans ces quatre pays. Nous travaillons également en étroite relation avec les organismes français qui collaborent au suivi financier et scientifique de ce projet.

La mise en route date de l'automne 1986. Au cours de cette première année, le PRIES s'est surtout penché sur la structure des systèmes financiers nationaux et sur le rôle que jouent dans leur mécanisme les principaux groupes économiques. En raison de l'impact de la dette extérieure sur le fonctionnement des marchés financiers et de ces groupes économiques, nos recherches se poursuivent actuellement pour mettre à jour les mécanismes de l'endettement extérieur, le rôle et l'attitude des débiteurs — les Etats et les groupes économiques —, les politiques des créan-

Douze histoires

ciens — le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, des banques privées multinationales —, et évaluer les contraintes qui en résultent pour nos pays.

Pratiquement, nous avons cherché à faire connaître les premiers résultats de nos travaux de la manière suivante :

— Une douzaine de *conventions* ont été passées entre le PRIES et des organisations syndicales, associatives et de recherche, afin de préciser d'un commun accord les champs d'étude et de collecte de la documentation nécessaire au projet. (Si nous évitons de nous disperser dans les relations institutionnelles, nous cherchons à nous insérer de façon efficace dans le tissu des principales organisations scientifiques et associatives de nos pays. Nous avons aussi de bonnes relations de travail avec quelques journalistes consciencieux : la diffusion de nos travaux permet d'introduire progressivement dans le débat public des idées nouvelles qui prennent le contre-pied des idéologies néo-libérales prédominant dans les médias.)

— Des *banques de données* sont actuellement élaborées par nos soins, avec des éléments recueillis pour nos recherches (par exemple, les flux monétaires des quatre pays : crédits et prêts externes et internes, évolution des taux d'intérêt, montants de la dette extérieure, etc.).

— Des séries de *publications pédagogiques* sur les thèmes de nos recherches, destinées à la formation et à l'éducation populaire, sont en cours de préparation. Par exemple, des « Cahiers populaires d'économie politique », dans lesquels nous cherchons à traduire dans un langage simple et rigoureux les éléments présentés dans nos documents scientifiques.

A l'heure actuelle, nous avons produit quatre documents (un par pays), qui présentent les premiers résultats de nos recherches sur les systèmes financiers. Nous avons également publié, en Argentine, un livre intitulé *Stratégie des groupes multinationaux en période de crise : le cas du Chili*, et diffusé une étude : *L'industrie automobile en Argentine et les perspectives d'intégration entre le Brésil et l'Argentine*.

Au cours de cette première année, nous avons évidemment rencontré des obstacles, dont le principal fut la difficulté à obtenir des informations précises et actualisées sur les activités des groupes économiques nationaux et — ce sont souvent les mêmes — sur les principaux débiteurs de la dette extérieure. Au secret propre à l'activité de ces groupes s'ajoute le fait que les statistiques officielles sont généralement incomplètes et/ou périmées.

Ce qui singularise notre travail, c'est notre volonté de mettre en œuvre un processus de « recherche participative », c'est-à-dire d'intégrer, non seulement dans notre quête d'informations, mais aussi dans leur analyse, des personnes qui ne sont pas des chercheurs universitaires, mais les

La Fondation en chemin

acteurs mêmes du processus de transformation sociale : membres actifs des organisations syndicales, des associations de solidarité, des partis politiques et des Eglises, journalistes, personnes travaillant dans les secteurs financiers et économiques, etc.

Dès le départ, nous avons voulu éviter une recherche exclusivement académique, qui serait restée étrangère aux personnes engagées dans les problèmes concrets et quotidiens du développement. Et nous nous sommes vite aperçus que notre démarche était non seulement possible, mais encore souhaitée par les dirigeants syndicaux et d'autres responsables, soucieux d'une réflexion méthodique et critique sur la réalité socio-économique. Mais un travail scientifique qui se veut proche des préoccupations de ceux qui sont « sur le terrain » rencontre des obstacles divers, dont les deux majeurs ont été pour nous les suivants :

— La contrainte que représente, d'une part, la longue durée nécessaire à la collecte, la lecture et l'analyse détaillée des documents utiles ; d'autre part, le temps que requièrent une préparation rigoureuse et une rencontre fructueuse avec les acteurs sociaux (et l'impossibilité de mener ces deux tâches de front). L'expérience nous a montré que l'unique manière de franchir cet obstacle était de *prendre le temps*, de disposer du délai nécessaire pour mener à bien une tâche destinée à donner des résultats solides et durables.

— Les schémas idéologiques — donc paralysants — qui entravent toute réflexion novatrice, seule capable de fournir des éléments pour une solution originale et efficace à la crise que vivent nos pays.

Notre formule pour contourner cet obstacle : une recherche scientifique de bonne qualité, riche en perspectives nouvelles et capable d'interroger les idées toutes faites et les dogmatismes.

A l'issue de cette première année de travail, et en développant encore notre méthode de « recherche participative » qui, malgré ses difficultés, commence à faire ses preuves, nous nous proposons de compléter notre étude du pouvoir des groupes financiers dans le secteur économique, en analysant les secteurs industriel et agricole : nous voulons ainsi rendre possible une réflexion sur les alternatives globales pour le développement des différentes économies, au-delà des alternatives sectorielles (tel que le domaine financier). C'est, à nos yeux, le meilleur moyen de bâtir des propositions viables pour permettre au « Cône sud » de l'Amérique latine de sortir de la crise qu'il connaît aujourd'hui.

Gustavo Martín

LA DIVERGENCE DES « LOGIQUES INSTITUTIONNELLES » (TANZANIE)

FAIRE ENTENDRE LA PAROLE ET
LES ASPIRATIONS DE CEUX QUI SONT
LOIN DES PÔLES DU POUVOIR ET DU
SAVOIR

Mettant en résonance la formation, la recherche et l'enseignement en horticulture à l'université agronomique de Morogoro, avec la problématique de développement de deux villages tanzaniens, ce projet de recherche-développement a plusieurs objectifs :

- Influer sur la formation des futurs cadres, afin de les rendre plus conscients des réalités et des préoccupations paysannes.
- Amener la recherche agronomique à s'investir dans des thèmes « collant » au terrain et à s'inspirer de l'expérience paysanne, afin de produire des données adaptées à l'agriculture locale.
- Amener les paysans à collaborer activement à l'ensemble du projet, grâce à l'établissement de relations de confiance et d'échanges.
- Au sein de la formation universitaire, développer une conception globale (systémique) plutôt que sectorielle du milieu rural, afin de pouvoir identifier les tendances évolutives des systèmes agraires.
- Exploiter et organiser l'ensemble de ces connaissances en vue d'élaborer des programmes de développements adaptés, réalistes et maîtrisables par les paysans.
- Développer la collaboration entre l'université et les services tanzaniens de développement.

Or l'aspect novateur de ce projet, associé à son insertion institutionnelle, l'a confronté à certains comportements révélateurs des logiques et du mode de fonctionnement de ses différents partenaires et bailleurs de fonds.

L'université, d'abord, au sein de laquelle il faut distinguer trois entités :

- L'administration, que le souci de faire de Morogoro une université à part entière, selon les conceptions occidentales traditionnelles et avec les moyens limités dont elle dispose, conduit à s'intéresser prioritairement

La Fondation en chemin

aux investissements (matériel, bâtiments, véhicules, aménagements) que peuvent lui apporter les projets, au personnel universitaire diplômé (expatriés et nationaux) dont elle pourra disposer afin d'assurer sa renommée, à la création d'un certain nombre de départements et à un mode de fonctionnement basé sur des critères « académiques ». Parallèlement à ces priorités, on y observe une caractéristique de toute administration soucieuse de justifier son existence et d'assurer sa reproduction : procédures bureaucratiques, hiérarchie, prudence, initiatives limitées.

— Le corps enseignant, où le mode de promotion et les difficultés matérielles (bas salaires et manque de moyens de l'université) incitent les chercheurs à travailler surtout en bibliothèque, à produire des publications le plus souvent éloignées des réalités locales, à s'intéresser à des sujets « pointus » et sophistiqués dont ils pourront tirer profit en terme de gratification et de reconnaissance scientifique.

D'autre part, une grande partie de leur emploi du temps est consacrée à des activités extraprofessionnelles destinées à compenser l'insuffisance de leurs revenus (d'où des répercussions sur la qualité des travaux et de l'enseignement). La collaboration à un projet peut donc présenter ponctuellement des attraits, sur le plan tant personnel que professionnel.

— Les étudiants, dont le souci prioritaire est la réussite aux examens. Par conséquent, vouloir minimiser les risques d'échec les conduit souvent à adopter une attitude prudente qui, dans le cas de notre projet, a pu se traduire par une certaine méfiance.

De plus, il existe une réelle réticence chez certains étudiants (et même chez des enseignants) à retourner dans les villages, par exemple pour des stages-terrains : cela correspond à une volonté de marquer une différenciation entre intellectuels et paysans.

Les paysans, ensuite, même s'il n'est pas possible d'attribuer une logique aux agriculteurs en tant qu'institution : ils ne sont pas suffisamment organisés et ne représentent, ni techniquement ni socialement, un groupe homogène.

L'objet de nos recherches, en terme de systèmes agraires, consiste notamment à identifier les différents groupes de paysans, leurs contraintes, leurs stratégies et les répercussions de celles-ci sur les perspectives d'évolution des terroirs étudiés. Aux capacités de reproduction ou de transformation des exploitations, à la perception qu'en ont les paysans, sont liés des choix en terme de minimisation de risques et d'ouverture à l'innovation.

D'une façon générale, les moyens dont disposent les projets de développement incitent les paysans à se placer en situation d'assistés (apport des projets en matériel, intrants agricoles — engrains chimiques, insecticides... —, aménagements, etc., qui atténuent ponctuellement certaines de leurs contraintes), dans le cadre de programmes à l'élaboration desquels

ils n'ont participé d'aucune manière et dont, pour cette raison, les chances d'appropriation seront plus limitées.

L'*Etat*, dont l'intervention dans le domaine agricole, par-delà les déclarations de principe sur l'indépendance économique, l'autosuffisance et les priorités en matière de développement rural, est régie notamment par les moyens — financiers, techniques, humains — dont il dispose et la façon dont il entend les mettre en œuvre. Les orientations de la politique nationale révèlent des antagonismes, par exemple la nécessité de disposer de devises, qui conduit à développer les cultures d'exportation (café) de manière autoritaire ou au détriment d'autres cultures ; de plus, le manque de ressources de l'*Etat* se traduit par l'absence (ou l'insuffisance) de moyens mis à la disposition des services de développement de l'agriculture...

A un autre niveau, les représentations des sociétés paysannes dans la fonction publique et chez les cadres dirigeants influent sur les orientations choisies. De même, le caractère « descendant » des décisions correspondantes, associé à des conceptions étroites de la « modernité », aboutit à des propositions déconnectées du contexte local.

Les bailleurs de fonds, enfin. Original par son contenu (recherche et développement), par le lieu d'intervention (hors du « pré carré » francophone), ce projet l'est également par sa forme : mobilisation conjointe d'un ministère français et de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) qui se sont succédé dans le temps.

Cette originalité de collaboration a cependant présenté des contraintes car le mode d'intervention d'un ministère en matière de développement n'est pas celui d'une ONG, en particulier pour ce qui est du choix des partenaires, des moyens mis en œuvre, de la souplesse de fonctionnement, des résultats attendus...

De plus, le projet a pâti des « passages de relais » dus à la succession des ONG, ce qui a aussi donné au facteur humain (équipe sur le terrain, intervention des appuis extérieurs) un poids sans doute excessif.

Un effort particulier a donc été nécessaire pour réaliser la synthèse de ces aspirations différentes, sans nuire à la cohérence du projet.

L'enjeu du projet peut sembler ambitieux en regard des contraintes nées de ces différentes logiques, esquissées ici. Or, son intérêt consiste justement à pouvoir se situer à l'intersection de ces différentes logiques.

Par la création d'un département d'horticulture, le projet permet de répondre aux attentes de l'administration universitaire et, parce que l'horticulture représente une composante importante de l'agriculture locale, elle est une voie d'entrée privilégiée pour l'étude du terrain.

Les enquêtes menées sur place ont permis de développer des relations

La Fondation en chemin

d'échange et de dialogue entre les paysans et le projet. Elles ont aussi abouti à une analyse fine des systèmes agraires, à laquelle se sont progressivement intéressés des enseignants et des étudiants ; elles ont fourni des thèmes de recherche orientés vers le développement, dans lesquels se sont investis les chercheurs de plusieurs départements.

Dans l'autre sens, les premières actions de vulgarisation lancées (culture du blé), parce que issues d'une véritable concertation, ont été rapidement adoptées par les paysans.

En Tanzanie et à l'étranger, la diffusion des premiers résultats atteints a contribué à rendre le projet crédible auprès de divers organismes de recherche et de développement. Il est maintenant parvenu à effacer la relative méfiance dont il était initialement l'objet, en apportant la preuve de l'intérêt scientifique et professionnel du travail sur le terrain, et en donnant un contenu aux déclarations de certains officiels tanzaniens qui rappelaient récemment que l'université de Morogoro devait se rapprocher des réalités paysannes.

Diverses étapes ont donc été franchies et le projet met actuellement en valeur ses acquis et la dynamique instaurée. La concrétisation de ce travail passe notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de développement dans les zones étudiées. Enfin, une large publication des résultats significatifs du projet, notamment en Tanzanie, doit montrer que des Tanzaniens étudient leur agriculture d'une façon originale.

Benoît Vergriette

DES BOURSES, POUR QUOI FAIRE? (FRANCE)

MOBILISER AU SERVICE DES HOMMES
LE PATRIMOINE DES CONNAISSANCES

Dans le cadre de la Fondation Nord-Sud, qui a pour but d'offrir à des personnes engagées dans le développement de leurs pays les moyens de compléter leur formation et de valoriser leur expérience auprès d'instituts français de recherche, en 1986-1987 la Fondation pour le progrès de l'homme a pris à sa charge quelques bourses, dont celles d'un ingénieur malien et d'un architecte chilien.

Ousmane Samassekou, ingénieur malien, souhaite lancer en Afrique de l'Ouest la fabrication artisanale de papier, à partir de déchets végétaux. Juan Manuel Cortinez, architecte chilien, veut étayer son expérience d'autoconstruction de maisons en torchis et s'insérer dans des réseaux de réflexion sur les problèmes de l'habitat.

Le premier fait de son séjour en France le bilan suivant :

« Au Mali, personne n'était en mesure de me conseiller et je n'arrivais pas à effectuer tous les tests et à rassembler les informations et la documentation nécessaires. Il fallait donc que je quitte momentanément mon pays.

J'ai vécu mes premiers moments en France comme une libération : j'avais l'impression que s'aplaissaient toutes les difficultés auxquelles je m'étais heurté depuis des années. J'avancais rapidement dans mon projet et je rencontrais enfin des interlocuteurs attentifs et comprenant bien mes problèmes. J'ai été impressionné par l'équipement de vos laboratoires et par les connaissances techniques de vos chercheurs. Mais il est dommage que tout cela soit au service exclusif d'un unique processus de fabrication, considéré comme universel. En fait, le problème que je posais était entièrement nouveau pour mes interlocuteurs français. J'ai eu la chance de tomber sur un chef de laboratoire qui s'y est réellement investi et, grâce à son aide et à ses conseils, j'ai pu tester des tas d'échantillons obtenus à partir de matières et de séquences de fabrication différentes. La compa-

La Fondation en chemin

raison des résultats m'a permis de lever certaines incertitudes et de faire des choix techniques.

Mais je me suis bien vite aperçu de vos limites : vous ne savez produire du papier qu'à partir de pâtes cellulosiques et dans des grandes unités automatisées. Vous m'avez bien fait visiter les derniers moulins qui font encore en France du papier à la main, mais leurs produits sont pour les touristes et les amateurs fortunés. J'ai même vu vendre une feuille de parchemin au prix de mon salaire de tout un mois au Mali ! Cela n'a bien entendu rien à voir avec ce que je cherche à faire.

Heureusement, dans le cadre de ma bourse, j'ai pu faire un voyage d'études en Inde. Là-bas, ils ont plusieurs centaines d'unités artisanales de production, de différentes tailles et de différentes formes d'organisation. J'y ai beaucoup appris sur l'équipement et l'agencement des ateliers, sur les circuits d'approvisionnement et de commercialisation, sur les techniques utilisées, sur l'organisation du travail, etc. Et je me suis aussi aperçu que huit mois en France avaient suffi à me donner quelques idées fausses. Par exemple, je m'étais laissé séduire par la "bi-vis", un nouvel appareil qui m'avait été présenté à Grenoble et qui permet d'effectuer à la fois le défibrage, le blanchiment et le lavage de la pâte à papier. Il a fallu que je me replonge dans le contexte d'un pays du Tiers monde pour m'apercevoir qu'il existe des solutions utilisant davantage de main-d'œuvre, mais mieux adaptées aux conditions locales.

Je dois maintenant acquérir un savoir-faire de créateur, d'inventeur d'entreprise... Avec mes compagnons, nous voulons créer une entreprise pilote, suivant une forme d'organisation encore à déterminer. Mais, là non plus, il n'y a pas de recette toute faite. Et puis, nous devons un peu apprendre à tout faire : la technique, la gestion, la prospection commerciale... J'espère que nous trouverons de l'aide pour cela aussi. »

De son côté, Juan Manuel Cortinez raconte :

« Ousmane cherche à construire, à démarquer un projet. Moi, je souhaite appuyer, renforcer quelque chose qui se développe : avec mon association Taller Norte, nous avons déjà réalisé plusieurs programmes d'auto-construction de logements, avec des matériaux locaux et des techniques locales. Mais pour en favoriser une diffusion, il faut énormément communiquer. Au Chili, nos échanges sont limités à un petit cercle. Les autres équipes d'Amérique latine ont bien le même problème, mais les contacts entre nous manquent de fluidité. Aujourd'hui, la plupart des échanges Sud-Sud passent encore par le Nord. Et nous considérons que la France, plus que d'autres pays, est un carrefour. Voilà pourquoi je suis venu ici. Bien sûr, j'avais besoin d'avancer sur certains points techniques précis, mais là n'était pas l'essentiel. Je suis venu plus pour rencontrer des gens, tisser des liens, bâtir un réseau, que pour, comme vous dites, "faire mes

Douze histoires

emplettes dans un supermarché du savoir". Car, au Chili, nous sommes déjà bien approvisionnés.

Au début, ce fut dur. Je ne connaissais pas le français et il n'y avait personne pour me guider à travers une littérature technique surabondante. J'ai été obligé de me débrouiller un peu par moi-même. Et puis, vous ne savez pas toujours écouter. Vous avez tendance, peut-être un peu plus que d'autres, à ramener les questions d'autrui à celles qui vous préoccupent. Vous avez cependant des spécialistes passionnés par les questions de construction, ceux du Tiers monde en particulier, et vous avez aussi une approche tellement "techniciste" des problèmes que cela a fini par marcher. J'ai trouvé ici beaucoup d'éléments de réponse à mes questions techniques.

Par ailleurs, j'ai rencontré beaucoup de monde grâce aux organismes qui m'ont accueilli et qui ont bien joué le rôle de carrefour que j'espérais. Mais 1987 était aussi l'"Année internationale du logement des sans-abri", et j'ai eu la chance d'être délégué à plusieurs réunions internationales : à Mexico, au Kenya, à Berlin. J'y ai constaté l'essor des organisations du Tiers monde qui, comme la mienne, œuvrent pour l'habitat populaire. Avec leurs représentants, nous avons jeté les bases d'une concertation en vue de développer nos échanges d'expériences et nos possibilités de formation mutuelle, tout en dépendant moins des initiatives prises dans les pays développés. Ainsi, les deux objectifs de ma bourse ont été atteints. »

Ces deux boursiers, parmi d'autres, ont donc mis en route de nouvelles actions de développement. Ils ont acquis quelques connaissances supplémentaires, ils ont aussi appris comment résoudre certains problèmes, à qui s'adresser. Mais de nouveaux accompagnements leur seront probablement nécessaires. Ces exemples montrent que si des organisations de pays dits développés savent se doter des structures et des réseaux nécessaires, elles peuvent jouer un rôle positif croissant dans les domaines de la formation, des échanges et de la communication pour le développement.

Didier François

METTRE EN COMMUN DES CONNAISSANCES POUR REPONDRE A DES QUESTIONS FONDAMENTALES (FRANCE)

MOBILISER AU SERVICE DES HOMMES
LE PATRIMOINE DES CONNAISSANCES

Lors de sa création en 1980, Solidarités agro-alimentaires (Solagral) s'est inspiré de diverses expériences passées ou en cours, notamment celles conduites par plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) occidentales sur l'alimentation artificielle des nourrissons et qui aboutirent, en 1981, à la promulgation par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'un code de bonne conduite visant à réglementer les pratiques des entreprises. (La publicité pour le lait en poudre dans l'alimentation des nourrissons incitait des mères à abandonner l'allaitement maternel dans nombre de situations qui ne le permettaient pas, ce qui accrut notablement la mortalité infantile dans beaucoup de pays du monde.)

Mais comment ont émergé cette réflexion, cette sensibilisation ?

C'est le résultat d'un premier travail d'enquête dans de nombreux pays. C'est aussi le déclenchement de nouvelles études et investigations. Médecins, infirmières, nutritionnistes sont sollicités et mobilisés. La recherche est utilisée et orientée vers l'action. L'information du grand public, des secteurs de santé et des hommes politiques s'accompagne de contacts avec les responsables de ces entreprises. Des militants divers commencent à être mobilisés dans presque tous les pays d'Europe occidentale et aux Etats-Unis. Les firmes en cause passent progressivement d'une attitude de rejet en bloc de tous les arguments à l'acceptation d'une réforme de certaines de leurs pratiques.

En 1979 est créé le Réseau international des groupes d'action sur l'alimentation infantile (IBFAN), qui revendique la création d'un code international de bonne conduite. Après le vote de ce code par l'OMS, le réseau IBFAN continue de travailler pour faire entrer ce code dans la pratique de tous les pays.

Cette action est partie de l'identification d'un souci commun à des groupes qui ne se connaissaient pas ; l'affrontement à ce problème a permis que des personnes dont l'insertion sociale et/ou professionnelle est très variée mettent leurs connaissances et leurs énergies en commun. Au

cours de la réflexion et de l'action, des questions fondamentales sont apparues et ont été traitées.

Il est donc nécessaire de partir de l'identification de problèmes concrets, puis de constituer des réseaux de réflexion et d'action avec des personnes et des organismes intéressés et susceptibles de promouvoir des solutions.

C'est ainsi que Solagral élabore sa réflexion : par la « recherche participative ». Les différents groupes de travail de l'association (lait, viande, alimentation du bétail, céréales, semences, pesticides, foncier, pêche et poissons, aide alimentaire, drogue et développement, accords internationaux, relations Communauté économique européenne [CEE] et pays tiers méditerranéens) tentent d'intégrer dans leur dynamique le maximum de personnes liées à un secteur : syndicalistes, agriculteurs, techniciens, conseillers agricoles, enseignants, étudiants, chercheurs, partenaires du Sud, responsables d'associations de consommateurs, etc.

Pour 1988, l'association s'est donné comme objectif de travailler plus particulièrement sur la question des céréales : les pays du Nord « creulent » sous leurs productions de blé et de maïs et, pour s'en débarrasser, envisagent d'accélérer encore leurs livraisons aux pays en voie de développement, notamment sous forme d'aide alimentaire. Or il devient de plus en plus indiscutable que ces envois massifs ont des effets fortement négatifs dans de nombreux pays :

- ils détruisent bien souvent les habitudes alimentaires (pain fabriqué à partir de farine de blé dont la culture est impossible dans ces régions) et créent ainsi de nouvelles dépendances économiques ;
- ils découragent la production locale de céréales (sorgho, mil, millet, maïs) ;
- ils déstructurent les réseaux commerciaux naturels ;
- ils créent une mentalité d'assisté.

Bref, nos céréales causent dans beaucoup de ces pays plus de mal que de bien (excepté, sans doute, dans les situations d'urgence absolue).

Mais Solagral ne peut développer son analyse sans recueillir l'avis de tous les acteurs en cause. Car il est facile de conclure : « Arrêtons d'exporter nos surplus céréaliers, produisons moins », sans tenir compte des conséquences que cela pourrait avoir pour les agriculteurs du Nord.

Nous allons donc réunir le maximum de personnes et sommes déjà en contact avec des producteurs de céréales, des techniciens agricoles, des syndicalistes de l'agro-alimentaire, des responsables de coopératives et d'entreprises d'exportation, des chercheurs, des enseignants, des associations de consommateurs, des responsables d'associations dans différents pays d'Europe, aux Etats-Unis et au Canada, dans de nombreux pays en voie de développement, etc.

La Fondation en chemin

Un groupe de Solagral se préoccupe depuis plusieurs années de cette question. Il aura donc pour mission de préparer et animer les réunions, de rassembler la documentation, de faire circuler l'information, d'élaborer les questionnaires et de rédiger les comptes rendus : tout ceci pour que, peu à peu, se construise une réflexion qui aboutisse à des propositions concrètes. Peut-être même que des actions de *lobbying* pour agir sur la CEE pourraient être mises en place.

Par ailleurs, Solagral apporte un appui technique au collectif d'associations « Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes » (qui rassemble plus de vingt organisations non gouvernementales européennes — cf. p. 63). Nous pourrons diffuser largement nos analyses et être ainsi des acteurs de changement, un outil de sensibilisation particulièrement fiable. Plus de cent cinquante groupes locaux en France (qui participent directement à notre réflexion générale) sont déjà occupés à analyser et diffuser nos premiers textes sur cette question des céréales.

Si Solagral réussit à obtenir un tel crédit, c'est grâce surtout à sa méthode d'analyse, à sa manière de prendre en compte toutes les différentes sensibilités et de les intégrer réellement dans sa démarche. De plus, notre réflexion se traduit toujours par des documents simples (articles, dossiers), des cahiers de formation, des animations, etc. A la différence de la recherche classique, Solagral fait des propositions et se donne les moyens de les diffuser.

Olivier Kressmann

DES PROPOSITIONS CONCRETES QUI ASSUMENT LA COMPLEXITE DE LA REALITE (EUROPE ET TIERS MONDE)

CONFRONTER ET VALORISER DES
DEMARCHES PORTEUSES DE PROGRES

Quatre associations françaises : Frères des hommes, Terre des hommes, Peuples solidaires et Solidarités agro-alimentaires (Solagral) sont engagées depuis six ans dans une campagne commune, « Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes ». Leur objectif est triple :

- Une concertation permanente avec des organisations non gouvernementales (ONG) du Sud, afin d'améliorer tel aspect précis de la situation internationale relatif aux relations Nord-Sud, en intervenant en Europe auprès des décideurs politiques et économiques.
- Dans plusieurs pays du Tiers monde et autour d'un même thème, le soutien à des initiatives concrètes et « alternatives », par le transfert de ressources financières ou humaines.
- L'information de l'opinion publique en France et en Europe, afin d'y servir efficacement les exigences de l'éducation au développement.

Ces objectifs sont poursuivis avec tout un réseau d'ONG européennes spécialistes des questions agro-alimentaires, qui est directement opérationnel et met en commun ses moyens humains et financiers, afin de donner davantage de poids aux propositions adressées aux pouvoirs publics.

Le premier axe de travail retenu en 1983 a été l'aide alimentaire, frein à l'autosuffisance et à l'auto approvisionnement pour de nombreuses économies du Tiers monde. L'idée des opérations triangulaires (transferts de nourriture d'une région excédentaire du Sud vers une région déficitaire proche, à l'aide de moyens financiers du Nord) connaît un succès croissant. Mais la brèche ainsi faite dans le budget européen — cinq cents millions d'écus consacrés aux envois de nourriture — n'est pas suffisante : un budget équivalent est consacré au « Protocole sucre » des accords de Lomé (signé en 1975), qui permet aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP) d'exporter un million trois cent mille tonnes de sucre en Europe au prix européen (c'est-à-dire quatre fois le cours

La Fondation en chemin

mondial), alors que la Communauté économique européenne (CEE) est elle-même excédentaire et doit réexporter ce sucre sur le marché mondial. La différence est finalement payée par le contribuable européen.

Seules l'histoire et la tradition de « coopération » de l'Europe à l'égard de ses anciennes colonies expliquent la pérennité de cet accord commercial, qui cache certains avantages acquis sclérosés par le temps et le pouvoir de l'argent : les barons du sucre des pays ACP, Tate & Lyle, l'entreprise britannique qui raffine ce sucre importé et préserve ainsi plus de vingt mille emplois dans la Grande Ile...

Cet argent ne pourrait-il pas être mieux utilisé, face aux revendications des coupeurs de canne et des paysans des pays ACP, face aussi à un marché pléthorique qui se mine lui-même à force d'innovations techniques et d'investissements inappropriés ?

Les investisseurs ont cru bon de tabler sur la solidité d'un marché, en hausse en 1980, pour induire certains complexes sucriers en Côte-d'Ivoire et au Soudan. Aujourd'hui ce sont des gouffres financiers ou de grands cadavres de ferraille inutilisée : à mettre au rang des fameux éléphants blancs d'Afrique...

Les Etats-Unis fabriquent maintenant de l'isoglucose à partir du maïs, et ont depuis 1980 divisé par cinq leurs importations de sucre en provenance de leurs partenaires privilégiés (comme les Philippines ou la République Dominicaine). Par ailleurs, les exigences diététiques font accroître la demande de produits sucrants hypocaloriques comme la saccharine ou, plus encore, l'aspartanne : ces édulcorants chimiques représentent déjà plus de deux millions de tonnes d'équivalent-sucre par an dans le Nouveau Monde ; le Japon suit et l'Europe ne tardera sans doute pas.

Quel peut être l'avenir de l'économie d'un pays du Tiers monde basée sur ses exportations de sucre, quand on sait qu'il y a trente-sept millions de tonnes de sucre en stock (presque quarante pour cent de la consommation mondiale annuelle), quand le cours mondial (huit cents américains la livre) couvre à peine la moitié des coûts de production des pays les plus performants ? Une seule solution : diversifier. C'est ce qu'ont tenu à réaffirmer les travailleurs philippins du sucre réunis pour leur troisième rencontre mondiale à Santo Domingo en mai 1987 : mieux utiliser les sous-produits (bagasse comme combustible, mélasse...), diversifier à la fois les usages de la canne (éthanol-carburant, alimentation animale, suco-chimie...) et les usages du sol. Les travailleurs philippins du sucre tentent de racheter quelques terres à Negros pour y cultiver du riz car, depuis que le sucre règne en maître, le matrice de cultures vivrières est durement ressenti dans la population. Mais, là encore, nouveau dilemme : les plantateurs philippins investissent plutôt dans la crevette (pour exporter vers le Japon) ou d'autres cultures d'exportation (coco, cacao, ananas...). Pré-

server une source de devises ou privilégier les besoins de base de la population pauvre ?

A cette question, les groupements paysans ou syndicaux de l'île Maurice, du Zaïre, des Philippines ou du Brésil répondent en demandant aux ONG européennes de les soutenir dans leurs tentatives pour récupérer un peu la maîtrise de la terre ou de leur travail. Les ONG peuvent-elles agir autrement et mieux qu'en recherchant des ressources pour financer ces initiatives de leurs partenaires ? Peuvent-elles, tout en gardant un souci majeur de solidarité Nord-Sud, faire, sur un thème précis, des propositions concrètes visant à améliorer un tant soit peu l'environnement international ?

Pour ce faire, il leur faut tenir compte de la complexité de la réalité et donc, avant de se lancer dans une action militante, accepter la concertation (ou la confrontation) entre plusieurs points de vue et institutions. Les expériences passées ont montré que les exigences, les façons de faire, le vocabulaire des experts et des militants n'étaient pas faciles à mettre en synergie. En tentant de décloisonner les milieux et les expériences, le « Groupe de recherche sucre », mis en place en 1987 par les quatre organisations de la campagne « Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes », a montré qu'une synergie est possible, au moins au stade de la recherche commune.

Ce « Groupe de recherche sucre » a accueilli des universitaires, des chercheurs, des étudiants, des professionnels du sucre en France et en Europe, des syndicalistes, des représentants des pays ACP, des journalistes, etc. Au cours de leur première rencontre, les participants ont retenu huit questions :

- l'inventaire des propositions des ONG du Sud ;
- les possibilités de diversification agricole des surfaces en canne et betterave (en tenant compte des hommes, des structures, de l'argent, du sol...) ;
- la diversité des origines et des utilisations du sucre, les sources d'avenir et la phystonomie prospective du marché ;
- l'évaluation du « Protocole sucre » entre la CEE et les pays ACP : blocages et possibilités d'évolution ;
- l'avenir de l'économie sucrière, si on la soumet aux lois de l'avantage comparatif ;
- le degré d'interventionnisme légitime pour faire droit à des exigences extraéconomiques (morales, politiques, sociales), telles que l'autosuffisance ou la sécurité alimentaire ;
- la consommation du sucre et ses conséquences sur la santé ;
- l'accès du grand public à une information sur le sucre.

A priori, les ONG françaises souhaitent d'abord savoir s'il est possible de reconvertis progressivement une partie du budget consacré au « Proto-

La Fondation en chemin

cole sucre » dans des actions de diversification agricole. Cela aurait le double avantage de ne plus financer un accord économiquement aberrant (importer à titre commercial un produit dont la CEE est déjà excédentaire) et de permettre un transfert social du pouvoir dans les pays ACP. L'argent ainsi récupéré pourrait être géré directement, selon leurs priorités, par les groupements paysans, les organisations syndicales ou les coopératives. Nombreuses sont les oppositions à cette idée :

— Fonctionnaires gouvernementaux et représentants du secteur privé de l'île Maurice (pays le plus concerné par ce protocole) acceptent de diversifier — c'est une nécessité —, mais *en plus* du sucre et non *à sa place* (prix garantis, taxes gouvernementales à l'exportation, tradition...).

— De nombreux fonctionnaires européens insistent sur le caractère exemplaire du protocole comme instrument de coopération, témoin de la fidélité de l'Europe à ses engagements.

— Les ONG britanniques reflètent l'opinion d'une nation qui est à l'origine de ce protocole et en vit encore (par Tate & Lyle), en soutenant que le « Protocole sucre » est vital pour ses bénéficiaires et que c'est à l'Europe de diminuer ses surplus en sucre, afin de permettre aux pays du Tiers monde de continuer à produire.

Pour la conversion du « Protocole sucre », les ONG françaises auraient avec elles les betteraviers et fabricants européens qui trouvent inacceptable le financement de cet accord de coopération par les fonds de la politique agricole commune. Ils proposent de l'affecter au budget de la coopération (en demander la suppression grêverait dangereusement leur image de marque sur le plan de la solidarité) et poursuivent leur lutte pour avoir le droit de produire davantage, notamment en faisant pression sur les décideurs européens en faveur de l'éthanol-carburant (mélangé à raison de cinq pour cent dans l'essence).

En attendant la viabilité de cette dernière proposition, les ONG françaises du « Groupe de recherche sucre » estiment que la diversification agricole doit aussi être à l'ordre du jour des discussions européennes, ce qui n'est pas pour ravis les planteurs de betteraves qui dépassent facilement les dix mille francs de marge brute à l'hectare...

D'autres questions se posent, notamment sur la possibilité qu'auraient des pays non ACP (par exemple les Philippines) d'obtenir une partie de ces fameux financements pour leur programme de diversification agricole (pour l'instant, le programme le plus avancé).

Avant même la présentation de conclusion par le « Groupe de recherche sucre », la mise en place d'une documentation qui répertorie les diverses sources d'information sur le sucre, de nombreux contacts, l'organisation d'une campagne d'information et d'un colloque en Picardie, la publication de dossiers ont été possibles grâce à l'intérêt que toutes les personnes et institutions concernées par la production et l'économie du sucre ont trouvé dans notre programme de recherche. Indépendamment

des divergences d'intérêts immédiats, la nécessité d'aboutir à un accord international sur le sucre apparaît nécessaire à tous, mais il est pratiquement impossible si des préoccupations extraéconomiques n'entrent pas en ligne de compte. De même, une proposition de coopération entre le Nord et le Sud sur la mise en place d'un programme éthanol, qui serait réelle et non unilatérale, recueille de nombreux suffrages. (Le Brésil a acquis une bonne expérience dans ce domaine, d'autres pays du Sud s'y intéressent. L'Europe aussi se pose des questions.)

Un sujet reste éminemment palélique, celui des effets du sucre sur la santé (quel niveau de consommation ? etc.). Derrière la querelle des spécialistes, il faut d'abord reconnaître l'ultime bataille du saccharose naturel face à ses substituts chimiques hypocaloriques et non cariogènes. L'avenir du sucre semble irrémédiablement à la baisse. Occasion supplémentaire de décloisonner les points de vue, car la question se pose bien différemment dans certains pays du Tiers monde où la consommation ne dépasse pas un ou deux kilos par an et par habitant. Sans doute un attribut supplémentaire à accrocher aux ONG : celui d'être là où on les attend le moins, pour jouer les catalyseurs d'une réflexion, mais sans perdre le cap de la solidarité.

Anne-Sophie Boisgallais

UN RESEAU DE RECUEIL ET DE DIFFUSION DE « TECHNOLOGIES ALTERNATIVES » (BRESIL)

CONFRONTER ET VALORISER DES
DÉMARCHES PORTEUSES DE PROGRÈS

Le sud du Minas Gerais est une région fertile : la modernisation agricole y a pénétré rapidement. Conseillés par les organismes gouvernementaux d'assistance technique, les petits producteurs ruraux, groupés en syndicats, ont élaboré des projets dans l'espoir de prendre en marche le train du progrès : achats groupés de semences hybrides, d'engrais chimiques, d'insecticides, de machines agricoles et d'équipements d'irrigation coûteux. Au bout de quelques années, ces agriculteurs ont vu leurs coûts de production et leur niveau d'endettement s'accroître fortement ; leur maïs continuait à être attaqué par les insectes et le rendement de leurs terres restait stationnaire.

Leur rencontre avec le projet « technologies alternatives » de la Federação de orgaos de assistencia social e educativa (FASE) leur ouvre de nouvelles perspectives pour produire autrement.

Un réseau dans tous ses états

Ce projet n'est certainement pas le remède miracle pour des millions de petits paysans oubliés ou victimes de la politique agricole brésilienne d'agro-exportation. Mais il entend appuyer leurs efforts pour se maintenir sur leurs terres et anime un réseau de personnes et d'institutions, pour beaucoup déjà engagées dans l'appui technique et politique aux petits producteurs.

Créer des synergies entre paysans, animateurs et chercheurs ; valoriser les savoirs paysans en les combinant avec les savoirs scientifiques ; diffuser des techniques adaptées aux conditions de la petite exploitation ;

* « Technologies alternatives » : techniques différentes de celles généralement appliquées, plus « naturelles », moins dépendantes de capitaux extérieurs car applicables avec des moyens locaux. Exemple : pour cultiver blé ou légumes, remplacer l'engrais chimique importé par des engrains naturels, du fumier, etc.



La Fondation en chemin

tenter d'impliquer les organisations gouvernementales dans une stratégie de développement des technologies alternatives : autant d'objectifs que ce projet poursuit depuis 1983. Mais nous nous heurtons à la difficulté de trouver des personnes qui aient une double aptitude : d'une part, la capacité de créer et animer un réseau ; d'autre part, la compétence technique nécessaire.

Créer ce réseau à l'échelle du Brésil ne peut relever d'un procédé unique : dix équipes légères (deux techniciens en moyenne) sont présentes dans les dix Etats, à charge pour chacune de développer les contacts et les actions. Trois facteurs — contraintes du milieu, histoire des mouvements populaires et personnalité des initiateurs — se combinent pour donner à chaque réseau régional son caractère propre.

Le Maranhão est un Etat aux rapports humains difficiles, où les mentalités féodales des grands propriétaires font obstacle à l'organisation paysanne. La coordinatrice du projet, passionnée de communication, axe son travail sur la sensibilisation et le contact par la radio rurale.

Dans le Paraná, les paysans ont une longue tradition d'organisation : le réseau s'est monté autour d'une association de petits producteurs, influente dans de nombreuses communautés. La conviction de l'importance des choix technologiques pour l'avenir de la petite agriculture a été un travail de longue haleine, mais elle est ensuite devenue le pivot du réseau pour la formation d'animateurs paysans et de techniciens.

Dans le Rio Grande do Sul, des paysans sans terre ont conquis de longue lutte leurs *assentamentos* (domaines agricoles attribués par la réforme agraire aux paysans sans terre) : ils sont les principaux partenaires des responsables du projet, qui les aident à passer d'une lutte défensive à un travail quotidien de production agricole rentable.

D'une région à l'autre, les résultats sont donc différents, voire inégaux. Malgré cette diversité, si l'on devait photographier le réseau sur l'ensemble du territoire, il en ressortirait deux types de partenaires : les syndicats de travailleurs ruraux et les associations non gouvernementales d'appui et de formation en milieu rural. Ces dernières assurent directement dans certains Etats le relais du projet. Quelques personnes des services fédéraux ou régionaux du ministère de l'Agriculture y participent à titre individuel, sans représenter leur institution. Quant aux organismes de recherche et aux artisans, ils sont encore peu intégrés au réseau.

Des échanges en tous sens

Le réseau diffuse, et diffuse beaucoup, des techniques qui ont fait leurs preuves chez les paysans, des innovations, des analyses politiques. Il utilise une grande variété de moyens : cours, stages, rencontres, visites

Douze histoires

de terrain, bulletins, journaux, radios, audiovisuels... Seule la vidéo n'est pas encore utilisée.

Les *encontros* sont les moments privilégiés de circulation de l'information : au cours de ces réunions, les paysans exposent leurs problèmes, dont ils essaient ensemble de prendre conscience des causes, ils cherchent les solutions à partir des expériences des uns et des autres, des souvenirs de techniques anciennement utilisées ou d'éléments nouveaux apportés par les animateurs du réseau. On y entendra un paysan raconter comment il protège son maïs des insectes grâce à une préparation d'ail et de piment, on ira visiter telle propriété qui produit sans « agro-toxiques » (expression courante au Brésil pour désigner les produits phytosanitaires)... Rencontres et visites sont la base du repérage des technologies alternatives, que le réseau diffuse ensuite. Circulent ainsi de nombreux petits bulletins techniques, abondamment illustrés, sur la conservation des aliments, le compost, les engrains organiques, les insecticides naturels, les machines à battre le riz, etc.

Les paysans réagissent, écrivent, après une émission de radio ou après avoir reçu un journal, pour raconter leurs propres expériences. On peut s'étonner de l'importance des moyens écrits utilisés par le projet et de leur succès en milieu rural, encore largement analphabète : en fait, le bulletin est lu et commenté en famille par celui qui sait lire, ou mieux, en réunion de communauté, provoquant ainsi des discussions sur les problèmes individuels et collectifs. Il arrive même qu'il serve de support pour l'alphabetisation.

Les cours représentent aussi une activité importante du réseau, tant pour les techniciens que pour les agriculteurs, et parfois pour les deux publics ensemble. La pédagogie essaie d'être très concrète : elle est basée sur la comparaison de ce qui se passe dans les propriétés par rapport aux innovations présentées. Cours de pédagogie, de gestion du sol, d'apiculture, d'administration rurale, de culture biologique : les sujets, nombreux, sont fonction autant des compétences existantes dans le réseau que des problèmes rencontrés par les paysans.

Plus récemment créés, les Centres de technologies alternatives, présents dans quatre Etats, sont appelés à être des lieux de formation, d'expérimentation et d'échanges, en liaison avec le réseau.

Réseau et recherche

Les activités d'un réseau — contacts, cours, animation — laissent peu de temps à la réflexion, à l'analyse. Pourtant, l'expérience vécue par le réseau a fait surgir de nouvelles questions et des besoins d'études ou de recherches plus approfondies.

Dans le Nordeste, les équipes mettent l'accent sur la validité des

La Fondation en chemin

techniques mises en œuvre empiriquement par des petits producteurs et qui ont été repérées : en effet, le risque est grand de diffuser des exemples incomplets ou des procédés non valides hors du contexte où ils sont nés. L'équipe de Ceará estime que vingt pour cent seulement des pratiques qu'elle a mises en fiches sont diffusables : il peut y manquer les quantités de produits utilisés pour une décoction, les séquences des opérations pour préparer un insecticide, les temps nécessaires à la fabrication d'un produit, la variété d'une espèce végétale utilisée pour la conservation des grains, etc.

Le travail de systématisation est lourd et exigeant, à telle enseigne que l'équipe du Pernambuco, la plus avancée dans ce domaine, n'a pu systématiser que seize techniques sur les quatre cents qu'elle avait repérées. Mais le projet peut-il continuer à diffuser des techniques sans ce travail préalable de systématisation ? Parler d'une technologie « alternative » n'a de sens que si l'on a répondu à la question : « Pour qui ? » La question du transfert est d'identifier les conditions dans lesquelles une technique sera valide : climat, qualité du sol, disponibilité en telle ou telle matière première ou en main-d'œuvre, mais aussi formation des agriculteurs, insertion de la technique dans l'ensemble du système de production, etc. Ce travail suppose une réelle compétence et la capacité de poser à la recherche les bonnes questions. Une des difficultés est de trouver des cadres qui aient ces aptitudes, en plus des qualités humaines et politiques nécessaires à l'animation d'un réseau.

Il faut aussi définir des priorités claires à l'intérieur du projet : peuvent continuer à répondre indifféremment à toutes les demandes de formation ? Faut-il centrer l'effort sur l'assistance technique directe aux agriculteurs ou sur la formation des animateurs paysans et techniciens ? Quelle importance donner à la validation des techniques ?

Dans le Sud, quelques équipes, en liaison avec les syndicats de travailleurs ruraux, se sont interrogés sur la viabilité économique des technologies alternatives : permettent-elles réellement aux petits producteurs d'améliorer leur niveau de vie ? Quelques études de cas ont été entrepris pour tenter de mesurer les impacts économiques des innovations introduites. Cette approche, qui en est encore à ses débuts, intéresse maintenant l'ensemble du projet.

Enfin, une évaluation approfondie des outils et méthodes de communication devient nécessaire : les moyens sont-ils adaptés aux différents publics, sont-ils cohérents avec le langage, le mode de transmission du savoir traditionnellement utilisé en milieu rural ? Comment savoir si le contenu de l'information est bien assimilé ? Une association, qui utilisait beaucoup l'audiovisuel pour la sensibilisation aux technologies alternatives, s'est ainsi aperçue que les paysans retenaient davantage les anecdotes, les attitudes des personnages que le message technique censé les informer.

Un projet du troisième type

Le projet « technologies alternatives » est sans doute appelé dans l'avenir à se transformer. Mais il conservera son originalité dans la gamme des programmes de développement : ni microprojet localisé ni « projet intégré » à forte intervention technique, il est représentatif d'une nouvelle génération : celle des « réseaux ». Il ne s'agit pas de concurrencer d'autres initiatives, mais de relier entre elles les expériences ponctuelles, les mettre en synergie, pour qu'elles aient une chance d'aboutir à des changements sociaux réels. Le réseau permet d'abord de valoriser les potentialités déjà existantes dans le milieu rural, il intègre techniciens et agriculteurs pour combiner et divulguer les savoirs des uns et des autres. La diffusion du progrès dans le monde rural ne souffre-t-elle pas autant du manque d'informations pertinentes que du manque de ressources ?

Geneviève Prady
Denis Sautier

POURQUOI ET COMMENT CONSTRUIRE DES MAISONS EN TORCHIS (CHILI)

ASSOCIER TRADITION ET MODERNITÉ

Avant 1973, le Chili était un pays de longue tradition démocratique et les politiques de logement et d'habitat populaires y étaient une préoccupation permanente des différentes administrations. Mais malgré cet intérêt officiel, les constructions ont toujours été insuffisantes et l'Etat a constamment été soumis de la part des milieux les plus démunis à une forte pression, laquelle a souvent constitué un enjeu pour les partis politiques : ceux-ci l'utilisaient aussi bien pour élargir leur influence que pour consolider leurs positions lorsqu'ils se trouvaient au pouvoir. Ils mettaient alors en route ou élargissaient des programmes de logements, après quoi ils étaient seuls à prendre toutes les décisions, techniques et financières, destinées à répondre aux besoins de la population. Le caractère institutionnel de ces programmes engendra une série de pratiques et d'habitudes dont la société chilienne est, aujourd'hui encore, largement tributaire. Or des conséquences négatives de cette situation sont difficiles à modifier :

— Absence d'une dynamique propre aux milieux populaires pour proposer et prendre des initiatives. Les rares actions allant dans le sens d'une prise en charge par les utilisateurs de questions relatives à l'habitat risquaient d'être considérées comme mineures : il était admis que le peuple n'avait pas à se substituer à l'Etat pour agir à sa place, mais devait le pousser à prendre ses responsabilités.

— Dirigisme, verticalisme et bureaucratisme dans l'application des programmes de construction et d'urbanisation, le tout considéré comme normal par tout le monde.

— Manque d'imagination et pauvreté conceptuelle dans la recherche de solutions techniques et financières, ce qui a permis la prise en considération et l'utilisation des seules techniques standard de la société industrielle (brique, ciment, toitures préfabriquées, etc.). Par conséquent, la technique traditionnelle et le savoir-faire faisant appel à d'autres matériaux et à d'autres modèles disparurent.

Pour finir, la politique ultralibérale appliquée par le régime en place depuis 1973, à quoi s'ajoute sa méfiance naturelle à l'égard des milieux

défavorisés, souvent de gauche, a fini par faire disparaître presque complètement les politiques d'aide à l'habitat menées par les gouvernements démocratiques précédents.

Face à l'absence quasi totale d'initiatives et de propositions de la population, face aussi à la brutale réduction de la politique sociale de l'administration, un projet comme le nôtre constituait un double défi : d'une part, faire en sorte qu'un groupe d'habitants d'un quartier de Santiago du Chili prenne en charge la conception et la réalisation de « sa solution » de maison, ceci par ses propres moyens techniques et financiers, le tout mis en route grâce à une aide économique au démarrage venue d'ailleurs ; d'autre part, aller au-delà d'une action ponctuelle et faire de ce projet un processus ouvert ayant sa propre autonomie, donc la capacité de se reproduire.

C'est à la lumière de ces objectifs et des trois conséquences négatives décrites ci-dessus que nous analyserons ici les résultats et les perspectives de notre projet.

Nous l'avons présenté à une communauté de la Pintana, dans la banlieue sud de Santiago du Chili, qui réunit cent quatre-vingt-treize familles installées dans des masures de bois et de matériaux de fortune, sur un terrain de 4,5 hectares acheté collectivement en 1982. En raison du taux élevé de chômage et de la modestie des salaires, une amélioration de leur habitat était pratiquement impossible.

Notre but était double : introduire la technique du torchis et créer un fonds de roulement propre à une future coopérative. Ceci impliquait plusieurs conditions préalables : la participation active des intéressés à tous les travaux d'autoconstruction ne requérant pas de qualification, le remboursement par les bénéficiaires des frais engagés, afin de reconstituer le fonds ayant servi à la construction des premières maisons ; enfin, la confiance dans une technique oubliée depuis plus d'un demi-siècle, voire méprisée par les programmes officiels ou privés de construction.

A l'issue de longues réunions de concertation et de mise au point, environ trente familles se sont groupées en une coopérative, Techo y bienestar social (Tebisal). La sélection des dix premiers bénéficiaires s'est faite sur la base de trois critères : n'avoir jamais reçu d'aide au logement, être réellement motivé par Tebisal, disposer d'un revenu minimum permettant le remboursement mensuel de la future maison.

Les travaux ont débuté au cours de l'année 1985. Il a fallu commencer par l'urbanisation de l'ensemble du terrain de 4,5 hectares, une étude-recherche sur la technique moderne de toit en carton bitumé revêtu de peinture polymérisée (protection contre les rayons infrarouges qui détruisent le bitume), l'aménagement des parcelles pour la construction de dix maisons, la formation des habitants à la technique du torchis (armature en bois, remplissage de boue) et l'organisation des équipes de travail.

La Fondation en chemin

La participation des familles — enfants compris — à la construction des maisons a représenté trente pour cent de la main-d'œuvre. (Ce pourcentage, susceptible d'être amélioré, n'a pas été plus élevé pour deux raisons : il s'agissait d'une première expérience de ce genre et ses responsables, soucieux d'efficacité et de sécurité, ont fait appel à des ouvriers qualifiés et rémunérés pour tous les travaux spécialisés tels que l'installation électrique, les sanitaires et une partie du travail du bois.)

Les maisons ont quarante-sept mètres carrés au sol, un étage, et sont groupées deux par deux. Le coût unitaire s'est élevé à 540 000 pesos chiliens (soit 24 000 francs français) et est remboursé à raison de 75 francs par mois. Elles sont maintenant terminées, les familles y habitent, et nous pouvons aujourd'hui réfléchir à l'ensemble de l'expérience.

A l'origine, la conception du projet n'a pas bien tenu compte de la situation actuelle du logement au Chili : au cours des douze dernières années, de nombreux changements avaient profondément bouleversé la société chilienne, aussi bien dans son organisation institutionnelle que dans son comportement, et les principaux promoteurs du projet, coupés de leur pays par un long exil, n'étaient pas en mesure d'en saisir la réalité dans toute sa complexité.

Deux erreurs d'importance ont été commises. La première fut d'avoir ignoré la nouvelle politique étatique en matière de logement, notamment le *subsídio** et les mécanismes financiers qui en découlent. L'expérience nous a appris que même si l'il s'agit d'une dictature militaire très dure, une vision manichéenne de celle-ci peut handicaper des initiatives venues de la base. La deuxième erreur fut d'avoir élaboré le projet, du moins dans son étape initiale, en dehors de ceux qui devaient en être les protagonistes, c'est-à-dire les membres de Tebisal : cela lui a donné, aux yeux de ses bénéficiaires, une connotation légèrement étrangère. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer avec exactitude l'impact que cela a pu avoir sur la mobilisation et l'engagement sur le terrain.

Quant aux objectifs du projet, ils ont subi une évolution au fur et à mesure qu'il se précisait : ce n'est pas une erreur mais, au contraire, un mérite à souligner. Car il a fallu parcourir le chemin qui sépare un projet seulement solidaire d'un projet pilote, dynamique et créateur. Cela s'est fait au gré des discussions, et surtout au contact des différents organismes de financement (plusieurs organismes officiels français, un groupe de solidarité franco-chilien et deux organisations non gouvernementales européennes), plus sensibles à soutenir des programmes auto-centrés que des projets à caractère « paternaliste ». Nous ne sommes pas

* Subsidio : aide personnalisée que l'Etat fournit aux propriétaires d'une maison récemment terminée. Il s'agit en fait d'un soutien aux entreprises du bâtiment, pour leur assurer le remboursement des clients. Les familles peuvent y accéder à certaines conditions.

sûrs, cependant, que ce caractère ne se soit pas manifesté, sous une forme ou sous une autre, au cours de la réalisation des travaux... Si tel est le cas, cela a dû affaiblir le dynamisme et l'engagement des bénéficiaires.

En fin de compte, on peut dire que le double but du projet a été la création d'un « fonds de roulement » propre et renouvelable, destiné à l'autoproduction du projet, et la sensibilisation, à travers une innovation technique, de secteurs sociaux plus vastes et, surtout, de l'appareil de l'Etat.

Une partie non négligeable de l'ensemble de nos objectifs a été atteinte au bout de ces deux ans.

Dans le domaine des mécanismes financiers, il y a eu un progrès indéniable puisque tous ceux qui ont été partie prenante dans le projet sont aujourd'hui unanimes à considérer que le *subsidio* de l'Etat peut et doit être une voie à explorer pour l'avenir. C'est d'ailleurs la tâche à laquelle ils sont actuellement attelés. Et l'on touche ici à ce que la Fondation pour le progrès de l'homme appelle la « reproductibilité » de l'expérience, dans la mesure où les mécanismes économiques existants peuvent servir à mettre sur pied un fonds de roulement qui soit le moteur de futures expériences analogues. La réussite de l'expérience en cours doit donner à ce projet d'autoconstruction un caractère de « processus », et pas seulement d'action ponctuelle.

La « reproductibilité » de l'expérience dépend aussi des techniques utilisées. A ce point de vue, plusieurs choses sont à souligner : le torchis avec armature de bois, tout en représentant une technique nouvelle pour les habitants, ne l'était pas complètement puisqu'une technique proche fut largement utilisée entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. (Elle fut ensuite abandonnée pour des raisons liées à l'évolution du marché et à l'appauvrissement des connaissances qui en résulta.) La réintroduction du torchis avec armature de bois a permis une alliance de techniques anciennes et nouvelles, par exemple l'utilisation de la peinture polymérisée pour les toits et de produits chimiques pour la protection du bois. En même temps, il y a eu combinaison de l'empirisme et du savoir-faire populaires (travail de la boue et du bois) avec des connaissances scientifiques (tests de résistance des matériaux, études sur la plasticité de différents types de terre, etc.).

En dehors des difficultés financières déjà évoquées, d'autres obstacles de taille restent à vaincre.

Il y a d'abord le modèle dominant à dépasser. En effet, le milieu social touché par le projet est économiquement marginal, mais sociologiquement sous l'influence des catégories culturelles imposées depuis 1973, ce qui ne facilite pas le succès d'une innovation technique qui lui est étrangère. Sur ce plan, le projet a permis à ce milieu de découvrir d'autres solutions, bien qu'elles soient « en dehors » des normes imposées par le

La Fondation en chemin

marché. Il ne s'agit cependant que d'un début, mais cette démarche mérite d'être retenue.

Pour ce qui est de son comportement productif, ce milieu conçoit mal un travail non salarié, ce qui veut dire que même si l'autoconstruction représente un bon moyen de résoudre un problème de logement, le travail bénévole qu'elle requiert ne correspond pas à un comportement économique fort éloigné de ce qui, dans d'autres milieux, correspond à divers types de travail communautaire non rémunéré (compagnonnage, « combite », etc.).

Le projet Tebisal a donc ouvert une voie, mais ses réalisations restent encore expérimentales et nombreux sont les facteurs qui risquent d'en limiter une plus large application, donc d'empêcher le passage d'une microexpérience à une solution sociale collective.

En guise de conclusion, voici les conditions qui permettraient de transformer cette expérience en modèle de développement en matière d'habitat.

Il faudrait d'abord trouver le juste équilibre entre technique traditionnelle et technique moderne, entre le savoir-faire populaire et le savoir scientifique. Pour ce faire, il est nécessaire de tenir compte des limites qu'imposent les catégories culturelles en cours : aucune innovation, pour efficace qu'elle soit, ne sautait être appliquée en bousculant brutalement les habitudes et les comportements en place. C'est une condition indispensable à la participation collective et, surtout, à l'appropriation par les bénéficiaires eux-mêmes de toute innovation proposée. Et c'est d'autant plus vrai que l'abaissement des coûts dépend aussi de l'augmentation du travail bénévole (qui peut aller bien au-delà des trente pour cent que nous avons enregistrés).

L'objectif humain du projet ne doit pas empêcher la recherche d'une alternative plus dynamique, la mise en place d'une véritable entreprise communautaire capable de mieux rentabiliser les fonds investis. En raison de la caractéristique du *subsidio*, qui fait des professionnels du bâtiment les principaux bénéficiaires des sommes mises en circulation, il n'est pas exclu qu'une telle entreprise communautaire puisse canaliser des ressources en provenance de l'Etat. Pour ce faire, une étude approfondie de tous les mécanismes du *subsidio* est en cours. Mais la situation politique actuelle du Chili est telle que tout ce qui dépend de l'Etat est soumis aux règles de l'arbitraire. Aussi, personne n'est en mesure de prévoir si un projet d'habitat destiné aux plus pauvres bénéficierait avec certitude de cette aide officielle.

Si l'utilisation du *subsidio* se révèle impossible, tout n'est pas perdu pour autant : une autre possibilité, déjà expérimentée par l'atelier Norte (un organisme privé chilien), consiste à développer le « recyclage » d'anciens logements, c'est-à-dire à en réutiliser la plupart des matériaux

Douze histoires

pour bâtir un habitat amélioré. La technique mixte torchis plus matériaux recyclés peut servir à la construction de maisons « évolutives », dont le coût est sensiblement moins élevé que celles de Tebisal puisqu'elle fait appel à un travail bénévole d'autoconstruction beaucoup plus important. L'avantage de cette formule est de permettre l'étalement des investissements selon les possibilités économiques des intéressés.

Une résolution correcte de ces différentes questions devrait faciliter la reconnaissance et la légitimation de ces innovations techniques. Cette reconnaissance demande évidemment la description et la diffusion de l'expérience, son appropriation par les intéressés, puis par d'autres secteurs sociaux. Elle demande ensuite la « perméabilisation » institutionnelle dans le cadre de l'enseignement professionnel, des organismes de crédit et de développement (privés ou étatiques) et, finalement, de l'appareil d'Etat dans son ensemble.

Ricardo Parvez

HISTOIRE D'UNE TENTATIVE D'INNOVATION (FRANCE ET SENEGAL)

ASSOCIER TRADITION ET MODERNITÉ

Rien ne semblait destiner Pierre Garrigues, ingénieur français des télécommunications, à s'intéresser à la production industrielle d'engrais végétal et à y consacrer, en réalité, toute son activité. C'est pourtant ce qu'il a fait depuis sa rencontre, dans les années cinquante, avec un groupe de personnes qui, comme lui non-spécialistes de ces questions, s'étaient mis en tête de produire du méthane à partir du fumier de ferme. C'était une époque, il est vrai, où l'on manquait de carburant pour les voitures... Puis les temps ont changé et, plutôt qu'au méthane, c'est à l'autre sous-produit de la fermentation de la paille que Pierre Garrigues et ses amis se sont intéressés : l'engrais végétal, traditionnellement produit par la transformation de produits végétaux, via l'intestin des animaux domestiques. A cette méthode empirique, notre ingénieur et ses amis souhaitent en substituer une autre qui permettrait de fabriquer en usine de grandes quantités d'un produit ayant des propriétés identiques.

Une société fut constituée qui devait racheter une usine, la transformer et produire de l'engrais végétal à partir de la fermentation méthanique. Hélas ! Pour obtenir le financement nécessaire à la mise en œuvre du projet, Pierre Garrigues s'adressa au ministère de l'Agriculture. Là, après que des experts eurent demandé des modifications conduisant à augmenter le coût du projet, celui-ci reçut une première subvention, insuffisante pour mener à bien l'aménagement de l'usine ; puis plus rien. La société fit faillite.

Entre-temps, Pierre Garrigues avait rencontré dans les milieux betheraviers un autre groupe de personnes intéressées par la question de l'humus. Il devint l'animateur de la commission alors créée, et c'est dans ce cadre qu'il fut amené à réunir un jour des chercheurs de l'Institut de la recherche agronomique (INRA) et de l'Institut de la recherche chimique appliquée (IRCHA) qui, travaillant sur ces questions, ne s'étaient pourtant jamais rencontrés...

Ces chercheurs manifestèrent immédiatement un intérêt très vif pour le problème. Mais ils montrèrent à notre homme et à sa commission que fabriquer de l'engrais végétal à partir de la fermentation méthanique était

une gigantesque erreur, puisqu'on libère ainsi inutilement une quantité importante de carbone dont l'introduction dans le sol est tout à fait souhaitable. Jamais ceci n'avait été signalé à Pierre Garrigues par les experts qu'il avait précédemment consultés, beaucoup d'entre eux continuant à professer en la matière des thèses pourtant combattues par les biochimistes, selon lesquels le carbone utilisé par les plantes existe partout en quantité suffisante dans l'atmosphère...

Les chercheurs de l'IRCHA s'employèrent donc à mettre au point une technique permettant d'aboutir au résultat recherché ; ils créèrent une station pilote et trouvèrent un procédé de transformation en une semaine de la paille en engrais végétal.

Dix ans avaient passé. Pierre Garrigues avait eu l'occasion de constater qu'en France la teneur de la terre en produits organiques est suffisante. Par contre, les problèmes d'engrais se posent avec acuité dans les pays du Tiers monde. Or, dans ces pays, les déchets végétaux à disposition sont, non la paille qui est entièrement consommée par les animaux domestiques, mais les coques d'arachide, les balles de riz et les bagasses de canne à sucre. C'est alors que commença pour notre aventureur une série de démêlés avec les spécialistes convaincus que ces déchets sont imputrescibles, avec les experts de tout bord soutenant que tous les problèmes peuvent être résolus par les engrais chimiques. Pourtant, déjà, certains scientifiques s'opposaient à ces théories si profitables aux producteurs d'engrais minéraux et faisaient apparaître qu'un sol est d'autant plus apte à absorber des engrais chimiques qu'il contient davantage d'humus. Mais même à la FAO (Food and Agriculture Organization), c'était la thèse favorable à l'exclusivité des engrais minéraux qui dominait. Malgré ces oppositions, Pierre Garrigues s'obstina, fit mettre au point par l'IRCHA le procédé de transformation de la coque d'arachide en engrais végétal ; il trouva une organisation non gouvernementale (ONG) qui souhaitait mettre cette découverte à la disposition des paysans du Tiers monde et rencontra les plus hautes autorités politiques du Sénégal, afin d'obtenir l'autorisation de fabriquer et de tester le produit dans ce pays. Les autorisations furent obtenues. Il restait à trouver un financement puisque le Sénégal ne souhaitait s'engager financièrement que lorsque la preuve de l'efficacité du produit aurait été faite.

Pierre Garrigues et le Centre international de développement et de recherche (CIDR) s'adressèrent en premier lieu à la Fondation de France, qui avait créé en 1972 un département « Tiers monde » et recherchait des projets à financer.

La construction d'un atelier fut envisagée, une première cuve de transformation mise en place, un technicien français envoyé au Sénégal. Mais, là encore, le projet ne put être mené à terme, faute de financement. Ce n'est qu'en 1975, après le choc pétrolier qui entraîna une forte augmen-

La Fondation en chemin

tation du coût des engrains chimiques, que l'intérêt pour l'engrais végétal se manifesta à nouveau. Justement, le ministère français de la Coopération venait de créer un bureau de liaison avec les ONG. C'est ce ministère, en association avec la structure similaire au sein du Marché commun, qui prit en charge le financement du premier atelier enfin installé à Bambey, auprès de l'Institut sénégalais de recherche agricole.

Les résultats des essais en culture furent spectaculaires. A l'occasion d'un voyage officiel, le Fonds d'aide et de coopération (FAC) s'intéressa à la création d'une unité industrielle de production d'engrais au Sénégal, et il fut décidé de transférer l'atelier de Bambey à Dakar, afin de produire l'engrais pour les maraîchers de la région côtière. Ceux-ci, sensibilisés par les membres de l'Union fraternelle des anciens combattants d'expression française d'Afrique et de Madagascar, sont intéressés par le produit et sont aptes à en supporter le coût. La rentabilité du produit est ainsi démontrée, même si, en raison de la baisse de production d'arachides, il n'est pas certain qu'on puisse trouver sur place la matière première nécessaire.

Mais, entre-temps, l'atelier étant transféré à Dakar, le FAC a changé de politique : il ne soutient plus particulièrement les ONG. D'ailleurs, le CIDR a aussi cessé de s'intéresser au projet. Alors, Pierre Garrigues crée sa propre association, qui reprend le brevet et tente maintenant de trouver un financement pour cette première unité de production d'engrais à Dakar.

Aux dernières nouvelles, le bureau des ONG auprès du Marché commun compléterait le financement fourni par le Comité catholique français contre la faim et pour le développement (CCFD)... Et si vraiment ces organismes ne parviennent pas à débloquer des fonds, Pierre Garrigues se résignera : il fera financer son affaire par des bailleurs de fonds privés sénégalais qui, de toute façon, sont intéressés.

Colette Demeulenaere

TENTER UNE RECHERCHE REELLEMENT INTERDISCIPLINAIRE (SUISSE)

MENER DES RECHERCHES INTERDIS-
CIPINAIRES POUR RÉPONDRE A DES
BESOINS PEU PRIS EN CHARGE PAR
LES INSTITUTIONS

Dans le cadre d'un travail scientifique en écologie, science obligatoirement multidisciplinaire, la Fondation pour le progrès de l'homme nous a invités, parallèlement à la recherche elle-même, à mener une réflexion sur les conditions et processus d'une recherche réellement interdisciplinaire.

Notre équipe est composée d'universitaires (biologistes spécialisés dans les diverses disciplines de l'hydrobiologie) et d'un géologue ; tous ont ressenti, à un moment ou à un autre, le besoin de dépasser le champ de leur propre discipline et d'effectuer une approche globale et intégrée des écosystèmes aquatiques (lacs, rivières). C'est justement cette volonté d'intégration qui a présidé à la création de l'Unité de biologie aquatique en 1976, à l'université de Genève.

Les membres de l'équipe collaboraient déjà dans le cadre de diverses études (approches *pluridisciplinaires*), mais c'est la première fois que leur était offerte, avec l'étude de diagnose écologique des rives lacustres, l'occasion d'une recherche *interdisciplinaire* (intégration des concepts disciplinaires dès le départ, et non *a posteriori*). Celle-ci est donc réalisée dans un contexte relativement favorable, dans la mesure où elle s'appuie sur une certaine expérience professionnelle bien sûr, mais également militante pour certains (défense de l'environnement).

Le texte qui suit n'a aucune prétention d'exhaustivité ni, évidemment, de « professionnalisme » : son objectif est de relater le mieux possible une expérience vécue par un groupe de personnes très concernées par l'interdisciplinarité de par la nature de leurs recherches, mais, paradoxalement, inhabituées à mener une réflexion épistémologique.

Cette constatation explique d'ailleurs en partie la réaction d'étonnement et de doute qui accueillit l'invitation de la Fondation : pour la première fois, un bailleur de fonds accordait une importance à ce type

La Fondation en chemin

de réflexion, considérée généralement comme peu productive, et nous nous sentions peu préparés, relativement désarmés pour entreprendre une telle analyse. La formation universitaire que nous avions reçue est tout à fait déficiente à cet égard.

La recherche à la base de notre réflexion sur l'interdisciplinarité est une recherche à application pratique : elle consiste à mettre au point une méthode permettant de déterminer la qualité écologique des rives et du littoral des lacs et, par là, à en orienter les choix de gestion et d'affectation (réserve naturelle, espace récréatif, zone constructible), ce qui constraint à intégrer l'élément écologique dans un contexte social, politique et économique. La recherche est en cours et doit être complétée (méthodologie de qualification, interprétation des résultats).

Nous ne pouvons donc faire qu'un premier bilan de l'expérience vécue, et bien du chemin reste à parcourir dans notre aventure. Il est probable que les étapes suivantes permettront l'émergence de nouvelles réflexions, notamment au moment de la confrontation de nos résultats avec l'élément « social ». Nous nous réservons donc la possibilité d'affiner l'analyse présentée ici.

La première question que nous nous sommes posée et dont la réponse, même aujourd'hui, ne fait pas vraiment l'unanimité au sein du groupe est : « Faisons-nous réellement de l'interdisciplinarité ? » La réponse dépend des limites que l'on accorde au terme « discipline ». Il est souvent admis que le domaine couvert par une discipline est d'autant plus restreint que la somme de connaissances précédemment acquises dans la science à laquelle appartient cette discipline est vaste. Par exemple, dans la Grèce antique, on connaissait la médecine (une science = une discipline), à la Renaissance on distinguait au moins médecine et chirurgie et, actuellement, ces deux orientations présentent autant de disciplines qu'il y a de services dans un hôpital (un patron = une discipline).

Une telle elasticité du domaine disciplinaire existe également en sciences naturelles. Chacun, au sein de notre groupe, « maîtrise » un champ différent de connaissances, qui recouvre partiellement plusieurs disciplines mais est attaché à un « composant » — poissons (éthologie, physiologie...), plantes (biogéographie, systématique...), sédiments (chimie, géomorphologie...), etc. — d'un système naturel (lac), comme le sont les spécialités médicales à un organe ou une fonction vitale du corps humain. Dans cette optique, nous pouvons donc répondre : « Oui, nous faisons de l'interdisciplinarité lorsque nous tentons ensemble, sur la base d'un concept commun, d'élaborer un programme d'étude intégré. »

Dès le départ, fallait-il envisager notre démarche de façon large, en y incluant l'élément humain, ou était-il préférable de pratiquer une interdisciplinarité plus restreinte, limitée aux domaines de compétences réunis au sein de notre équipe ?

Afin de ne pas nous « noyer » d'entrée dans la complexité propre à chaque secteur d'étude et de minimiser au mieux les difficultés de communication, nous avons opté pour une approche interdisciplinaire en deux temps, qui correspond à deux niveau d'intégration dans notre démarche :

- une étape écosystémique, qui intègre les sciences et disciplines de l'écologie des eaux (physique, chimie, sédimentologie, biologie) ;
- une étape écosystémique plus globale, qui intègre les résultats de l'approche limnologique dans le contexte politique, socio-culturel et économique.

Cette décision traduisait notre désir de maîtriser le sujet avant d'entamer le dialogue avec des personnes extérieures et, surtout, de communiquer un concept cohérent afin de profiter au mieux des apports des autres disciplines.

Définir la démarche interdisciplinaire est une chose, la pratiquer en est une autre. Les nombreux obstacles rencontrés nous ont montré que le choix opéré était, sinon judicieux, du moins sage. En effet, les circonstances dans lesquelles nous effectuons cette démarche sont loin d'être parfaites : nous réunissons un certain nombre de conditions nécessaires à cette entreprise, mais des problèmes subsistent pour la rendre vraiment performante. Cela tient, d'une part, à nous (éléments psychologiques) ; d'autre part, à l'environnement (institutionnel, social et économique) dans lequel nous opérons. Bien que notre tâche soit facilitée par le fait que nos modes de raisonnement sont sensiblement les mêmes, l'avantage que nous confère le trac commun des disciplines de l'écologie est partiellement masqué par des éléments non scientifiques qui perturbent la bonne marche de l'entreprise.

Les premiers obstacles que nous avons rencontrés ont trait aux difficultés de communication. Issus de la même université, ayant, pour la plupart, reçu une formation semblable et déjà eu l'occasion de travailler ensemble, nous nous imaginions que le dialogue serait relativement facile entre nous. Il n'en a rien été. A la réflexion, plusieurs causes permettent d'expliquer ces difficultés dont l'ampleur nous a étonnés : les différences du niveau de connaissances biologiques, écologiques, les lacunes dans notre culture scientifique et générale, la spécificité du vocabulaire disciplinaire, la peine à exprimer simplement les notions, complexes ou non, de nos propres disciplines (imprécision du vocabulaire et des concepts utilisés, difficulté de vulgarisation, etc), le manque de discipline dans les discussions (inattention, interruptions, propos déplacés, etc.), l'inégalité de la force des personnalités, la tendance à vouloir imposer son point de vue et la difficulté de sortir de son schéma de pensée, de rester ouvert aux propositions ; bref, de « se mettre en phase », de véritablement dialoguer. A noter que ces « défauts » peuvent être aggravés ou atténués selon les disponibilités physique, psychologique et intellectuelle du moment. A for-

La Fondation en chemin

tiori, on peut imaginer l'ampleur de ces difficultés lorsque les personnes ne se connaissent pas et n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Dans notre cas se sont encore ajoutées des contraintes liées à notre statut (précarité des ressources financières, embarras administratifs) et à la disparité des sujets de recherche que nous menons parallèlement. Il est à remarquer que toutes ces difficultés, même si elles ne se traduisent pas nécessairement par des blocages définitifs, constituent un frein important dans l'avancement de la recherche et occasionnent une certaine lenteur qui rend toute planification hasardeuse.

Bien que notre expérience soit en cours, nos premières réflexions permettent de définir d'une façon générale les conditions qui nous paraissent nécessaires pour mener une recherche interdisciplinaire.

Il est d'abord utile de distinguer les conditions liées au projet d'étude lui-même de celles liées à l'exercice de l'interdisciplinarité. En effet, la première condition pour effectuer ce type de démarche est liée au sujet d'étude, qui doit évidemment toucher plusieurs disciplines sans pour autant accorder de prééminence à l'une ou à l'autre.

Cette condition nécessaire, peut-être la plus facile à remplir, est loin d'être suffisante : nous nous en doutions et l'expérience l'a confirmé. En effet, il est primordial pour le bon déroulement de l'entreprise de définir, d'élaborer et de réaliser le projet *en commun*, ainsi que d'acquérir de concert une méthode de travail (ordonnance des thèmes, organisation des tâches, harmonisation du langage, discipline de discussion, etc.). Cet apprentissage exige du temps, d'autant plus qu'une méthode de travail, toujours perfectible, évolue sans cesse avec l'expérience, les idées, les connaissances.

La *qualité* du dialogue interdisciplinaire est un gage important de réussite. Elle est fonction, d'une part, des acteurs et de leur capacité à régler ou minimiser les difficultés et problèmes évoqués plus haut ; d'autre part, de l'organisation de la démarche qui doit, tout au long du processus, favoriser les échanges horizontaux entre les disciplines. Ceci demande la définition d'un concept et d'un langage communs, la mise en place d'une organisation du travail adaptée à l'interdisciplinarité (ce que nous n'avons que partiellement réussi) et suppose un changement radical d'attitude du chercheur spécialiste, habitué à déployer son activité dans un contexte plus restreint, plus sécurisant. Ceci suppose :

- une capacité à travailler en équipe (entente avec les autres, respect de la différence, patience, etc.) ;
- un effort de travail équilibré de la part de chacun ;
- être psychologiquement prêt à recevoir et intégrer dans son univers mental les connaissances issues d'autres disciplines que la sienne, afin d'être en mesure d'effectuer sa propre synthèse à chaque étape de la réflexion ;

Douze histoires

- la volonté de rejeter toute polémique ;
- la volonté de communiquer le fruit de ses réflexions pour faire avancer le projet commun.

En résumé, cela signifie une ouverture et un véritable état d'esprit chez le chercheur, qui doit avoir une grande honnêteté intellectuelle. Ce sont là des conditions qui touchent notre être et nos (mauvaises) habitudes. Elles restent et resteront probablement les plus problématiques pour la réussite de la recherche interdisciplinaire, car elles impliquent que le chercheur devienne un sage.

Jean-Bernard Lachavanne
Raphaëlle Juge

NOTRE MODE DE VIE EN OCCIDENT MET-IL EN PERIL
NOS FACULTES DE REPRODUCTION HUMAINE ?
(FRANCE)

MENER DES RECHERCHES INTERDIS-
CIPLINAIRES POUR RÉPONDRE A DES
BESOINS PEU PRIS EN CHARGE PAR
LES INSTITUTIONS

Fin 1985, la Fondation pour le progrès de l'homme décidait de soutenir notre projet de recherche sur la mesure du niveau de fonctionnement reproductif dans la population générale féminine. L'idée qui sous-tendait ce projet était qu'une fonction biologique et sociale aussi importante que la reproduction doit être observée et suivie scientifiquement pour éviter que son éventuelle détérioration passe inaperçue. Or, même dans les pays les plus avancés, il n'existe pas de statistiques médicales spécifiques permettant ce genre d'observation continue (*monitoring*). Il s'agissait de mettre au point une méthode pour le recueil systématique des événements qui découlent de l'activité sexuelle et pour obtenir, notamment, des indices sur toutes les étapes physiologiques, normales ou non, de la fécondation et du développement embryonnaire. Ce travail clinique et statistique devait être fait sur des échantillons de la *population générale*, de manière à obtenir un tableau complet du phénomène global « reproduction ». En deux ans, nous avons perfectionné notre méthode et réalisé une enquête témoin sur cent cinquante femmes de vingt-neuf ans, extraites des listes électorales, interviewées par un médecin chercheur à Chambéry et à Grenoble. Les premiers résultats de cette étude sont en voie de publication.

Au début des années quatre-vingt, à la suite de recherches épidémiologiques sur la santé générale et psychique effectuées en France et en Algérie par le docteur Brunetti, une étude parallèle fut réalisée en Suisse, en collaboration avec le professeur Müller de l'université de Lausanne. Leurs observations les avaient persuadés que, dans nos sociétés développées, les problèmes liés à la procréation humaine étaient suffisamment préoccupants pour que l'on s'y intéresse de plus près. Mais, pour la première fois dans leur vie scientifique, ils rencontrèrent des obstacles insurmontables au financement de cette recherche, tant en Suisse qu'en France :

dans ce domaine, c'est la recherche en reproduction artificielle qui est favorisée, et non celle qui concerne les causes de cette demande explosive. Notre rencontre avec la Fondation nous permet de sortir de l'impasse.

Prémissse

Est-il sage que nous, chercheurs en médecine, traitions une question d'ordre général, qui met inévitablement en jeu des réflexions d'ordre culturel et philosophique ? En effet, notre travail consiste à observer et à décrire des faits (par exemple, déterminer le pourcentage de cycles ovulatoires normaux, mesurer le temps pour concevoir, déterminer les taux d'avortements spontanés et de stérilité). Dans les cercles scientifiques, il est généralement considéré inopportun que le chercheur aille au-delà de l'observation de faits précis et qu'il intervienne dans un domaine qui éveille controverses et passions. Faut-il passer outre ces considérations ? Nous pensons que *oui*, mais seulement à condition de séparer clairement les faits et les arguments. Ce niveau atteint, toutes les convictions d'ordre social et éthique sont bienvenues et utiles.

Aspects philosophiques

Au cours de notre récente enquête dans la région Rhône-Alpes, nous avons recueilli les opinions des femmes (de vingt-neuf ans) à l'égard de la sexualité. Remarquons d'abord que l'attitude de facilité et de laxisme qu'on leur prête n'est pas confirmée par l'observation — du moins dans les proportions que l'on pense. Quant aux sentiments exprimés, trois sont les plus fréquents : un grand désir d'amour stable ; un certain malaise à l'égard de la contraception ; le constat d'une différence par rapport aux très jeunes, qu'elles trouvent désorientées au sujet de l'amour. Nous avons été frappés par le décalage entre leurs vues de bon sens, leur sain réalisme, et les *a priori* de la grande presse qui se traduisent par des rappels à l'ordre du type : « Les idées fausses (= la méfiance envers les techniques modernes) ont la vie dure. » Nous croyons pouvoir déceler l'existence d'un fossé entre une classe réputée intellectuelle, qui veut inculquer un point de vue « progressiste », et une population qui cherche refuge dans les valeurs traditionnelles.

Que signifie cette distance ? Les médiévistes nous apprennent que ce hiatus n'est pas nouveau et que les hommes de science étaient perçus comme des apprentis sorciers. La résistance des gens à laisser traverser leur corps par l'artificiel a bien un sens : c'est le sentiment d'intégration et d'unité personnelle, le besoin instinctif de rester « sujet » qui résiste.

Du point de vue philosophique, la question centrale est de savoir

La Fondation en chemin

jusqu'où notre société est prête à accepter l'interférence de la technique sur les processus naturels. Jusqu'au milieu de ce siècle, elle a accepté cette interférence pour se défendre des maladies. L'extension au domaine de la procréation est une nouveauté sans précédent. Jusqu'à présent, peu de philosophes ont abordé ce sujet crucial pour notre survie, à l'exception de théologiens catholiques qui défendent farouchement « l'ordre naturel ».

La médecine est avant tout comprise comme un recours pour éviter la souffrance ou se procurer un soulagement immédiat, mais pas vraiment comme une science destinée à protéger les forces naturelles de défense et à favoriser la santé (la nôtre, mais aussi celle de notre espèce). On exige d'elle qu'elle satisfasse toutes les volontés et tant pis si, dans bien des cas, c'est aux dépens de la santé. L'exemple du stérilet, qui agit en produisant une subinflammation et souvent une infection, en est une illustration. Le serment d'Hippocrate s'en trouve vidé de son sens et renversé.

Les véritables causes de cette situation ne sont pas à chercher dans le progrès de la connaissance, qui est toujours positif : ce qui ne va pas, c'est l'exploitation des possibilités techniques sans que l'intérêt individuel et collectif à long terme soit pris en compte.

Comment en est-on arrivé là ? Il serait prétentieux de croire pouvoir répondre à une question aussi vaste ; on peut toutefois avancer des hypothèses. Une manière « écologique » d'interprétation est la suivante :

— Dans l'évolution de ce rapport particulier existant entre l'espèce humaine et sa propre nature biologique, la survenue de la contraception moderne et des techniques de reproduction artificielle constitue une étape critique. L'orientation dominante de la culture occidentale, qui a séparé le corps et l'esprit, établi un dualisme entre l'homme et la nature et créé l'illusion d'une possibilité de maîtrise absolue du premier sur la seconde, trouve ici son aboutissement logique.

— L'application inconsidérée de ces techniques est à voir dans le contexte de la « crise écologique » de notre temps et du malaise de notre culture, qui semble prendre racine dans un déséquilibre entre nos préentions de nantis et notre constitution biologique. Qu'une partie non négligeable des femmes s'éloignent de leur rôle le plus naturel, que beaucoup d'hommes soient craintifs vis-à-vis de la paternité, comment l'expliquer, quels ressorts sont en train de lâcher ?

— En même temps qu'à une épidémie de dépression, nous assistons à une sorte d'épidémie de désengagement depuis que, pour le sujet, la solution à ses problèmes dépend de plus en plus de moyens *extérieurs* et non de son action propre. Dans le domaine de la sexualité comme dans beaucoup d'autres (par exemple celui du travail), on perçoit le besoin de surmonter l'aliénation par une relation plus directe entre l'individu et le *sens* de son « agir ».

— La remise en question de techniques « radicalement » artificielles

Douze histoires

(qui frappent les mécanismes naturels à leur racine, qui déjouent la nature dans l'intimité de son laboratoire) s'insère dans la remise en question plus générale de toute intervention à caractère violent sur les individus et les collectivités, de toute pratique qui dépossède la personne de ses moteurs naturels, perturbe la dynamique des liens humains et se traduit, en définitive, par une déstructuration culturelle.

Aspects médicaux et sociaux

Il est généralement admis que notre mode de vie a un retentissement sur nos facultés de reproduction. Notre recherche a justement pour but de préciser, autant que possible, la part des facteurs en jeu. Nous donnons ici un aperçu des domaines à considérer (qui se recouvrent d'ailleurs partiellement).

Le changement des mœurs sexuelles. La précocité des premiers rapports et la multiplicité des partenaires favorisent la propagation de maladies sexuellement transmissibles, elles-mêmes responsables de salpingites qui entraîneront plus tard la découverte de stérilités acquises. Ces infections sont en augmentation, surtout chez les femmes de moins de vingt-cinq ans. C'est d'abord pour pallier ce type de stérilité que la fécondation *in vitro*, avec transfert d'embryon, a été mise au point.

La contraception. Spécifique de nos sociétés est l'utilisation massive d'une contraception moderne (c'est-à-dire radicale). D'après nos observations, l'âge moyen du début de la contraception est vingt ans et, à vingt-cinq ans, quatre-vingt pour cent des femmes ont déjà utilisé de manière à peu près continue soit la pilule, soit (dans des proportions de un dixième par rapport à celle-ci) le stérilet. Quel en est le retentissement sur la santé et la fonction reproductive ?

La contraception orale peut favoriser certaines maladies chez la femme (maladies vasculaires notamment), surtout si le tabagisme y est associé. Ces troubles peuvent se traduire dans des irrégularités de la gestation : l'effet pathogène sur le fœtus est ici indirect. Par contre, un usage incorrect de la pilule (l'oublier, puis continuer à la prendre sans avoir été enceinte) peut avoir un effet malformant direct sur l'embryon.

L'usage du stérilet est si fréquemment associé à l'infection génitale haute (salpingite) que beaucoup de médecins s'accordent à ne pas le prescrire si la femme n'a pas déjà deux enfants. Notre étude montre que, malgré ces avertissements, le taux de stérilets placés chez les nullipares (femmes n'ayant jamais enfanté) reste élevé : six pour cent de la population totale.

Il faut par ailleurs tenir compte des liens qui existent entre la contra-

La Fondation en chemin

ception et la sphère psycho-sociale. La contraception moderne est en rupture avec les pratiques contraceptives antérieures, d'abord parce qu'elle est d'une efficacité presque absolue, ensuite parce qu'elle transforme profondément les conditions de procréation. Il s'agit désormais pour les individus de décider d'interrompre la contraception pour concevoir : ce moment n'est jamais tout à fait le bon. Pour avoir un enfant, il faut donc que les circonstances y invitent et que la volonté intervienne expressément. Sur le plan démographique, il en résulte un recul de la maternité à des âges moins propices à la reproduction, phénomène très net chez les femmes de niveau socio-professionnel élevé. Il apparaît aussi une autre donnée frappante : à vingt-neuf ans, c'est-à-dire au-delà de la période de vie potentiellement la plus fertile, un fort pourcentage de femmes (vingt-huit pour cent dans notre échantillon) n'ont pas d'enfant du tout.

Le recul actuel de l'âge de la maternité et de la paternité est un facteur d'hypofertilité, mais on sait aussi que la qualité des gamètes (cellules sexuelles) diminue, entraînant ainsi une augmentation des anomalies chez l'embryon : si celui-ci n'est pas spontanément éliminé (comme c'est fréquemment le cas), il en résulte des défauts plus ou moins apparents chez l'enfant. L'augmentation du taux de mongolisme chez les enfants issus de parents âgés en est un exemple.

Le travail des femmes joue dans le même sens du recul de la maternité, ou même de son non-lieu. La corrélation est nette entre travail à plein temps et progéniture réduite à zéro ou un enfant.

Le « stress » joue un rôle adverse non négligeable sur le fonctionnement reproductif. Dans notre société, il a au moins deux visages : celui du conflit conjugal (divorce, mésententes) et celui du travail (que celui-ci soit particulièrement éprouvant et mal venu, ou difficile à concilier avec les rôles familiaux).

Il est important d'étudier non seulement ce qui est dommageable dans la situation actuelle, mais aussi ce que peut provoquer la poursuite d'une direction erronée de la recherche et des pratiques médicales.

Le fort pourcentage de femmes qui présentent des problèmes gynécologiques pouvant interférer avec la conception et/ou la gestation (approximativement trente pour cent à vingt-neuf ans) est dû en partie à des séquelles d'interventions inappropriées. Notre analyse des données en cours nous permettra de déterminer la proportion de troubles provoqués par rapport à ceux dus à des événements naturels, tels que la grossesse elle-même.

La médicalisation de la reproduction amène à des pratiques comme l'induction de l'ovulation et la reproduction artificielle sous ses nombreuses formes. Du fait de sa simplicité, la toute récente technique du GIFT (cellules sexuelles masculines et féminines placées directement dans

la trompe) risque d'être fréquemment utilisée par les médecins pour répondre à l'impatience des couples étonnés de ne pas avoir obtenu rapidement la grossesse qu'ils avaient programmée. Il est maintenant établi que certaines manipulations techniques nécessaires au cours de ces traitements portent atteinte aux gamètes. Les études (notamment australiennes) sur les enfants issus de méthodes de procréation artificielle montrent que le taux de malformations chez ces nouveau-nés est double. Plus préoccupant encore est le fait, récemment signalé, que certaines altérations moléculaires survenant au cours de ces pratiques peuvent entraîner chez l'enfant des troubles fonctionnels n'apparaissent qu'à l'âge scolaire. Le public réalise mal le handicap incomensurable des chercheurs qui s'efforcent de montrer les effets nocifs de cette fuite en avant : c'est comme si'ils disposaient d'un petit jet d'eau devant une forêt qui s'embrase.

Pour conclure, on peut dire que notre mode de vie perturbe dans une certaine mesure la capacité physiologique de reproduction, mais perturbe plus massivement les modèles psychologiques qui s'y rapportent et la chance de procréer. Il s'ensuit une gigantesque inflation de la demande à l'égard de la médecine, afin de remédier à des problèmes qu'on a en grande partie créés. De plus, une excessive médicalisation du fonctionnement reproductif exerce une influence négative non seulement sur la dimension de la descendance, mais aussi sur sa qualité.

Aspects culturels et éthiques

L'idée, très répandue au cours des années soixante et soixante-dix, qu'il fallait « dédramatiser » la sexualité, était ambiguë quant à la notion de liberté. L'affranchissement des complexes, une plus grande maturité affective, une véritable conscience et liberté de choix seraient certainement une conquête positive. Mais la liberté de tout faire et la banalisation des rapports sexuels sont autre chose. Malheureusement, la « révolution sexuelle » a plutôt produit ce deuxième résultat, comme le dit Herbert Marcuse : « La sexualité n'a pas été libérée, par contre elle a été désublimée. »

La société marchande, dominée par l'orgueil de manipulation d'autrui, tend à transformer la personne en simple consommateur et à la déposséder de son autonomie. C'est dans ce contexte que sont intervenus les changements sociaux et législatifs de libéralisation, touchant notamment les adolescents.

La libéralisation brusque et massive des moyens contraceptifs (et spécifiquement ceux qui excluent toute responsabilité masculine) aurait produit des effets moins graves si elle avait été accompagnée par une action éducative visant à renforcer le sens de responsabilité individuel et social — ce qui inclut le souci des générations futures. Ce ne fut pas

La Fondation en chemin

le cas, et le champ a été laissé libre à des forces étrangères à l'intérêt général. Actuellement, individualisme et solitude avancent à grands pas, parallèlement à une progression de l'insatisfaction et du malaise.

De ce que nous venons de dire apparaît assez clairement notre conviction qu'il existe un lien entre la crise des valeurs structurantes et la vitalité de notre culture, nos capacités de procréation et le bonheur des enfants. La manière dont nos adolescents perçoivent l'amour et le sens de la vie en général dépend beaucoup du comportement des élites. Pour le moment, celles-ci semblent exclusivement préoccupées par la compétition économique, négligeant le fait qu'à long terme les peuples les plus forts sont ceux qui sont moralement les plus solides.

Conclusion

Notre mode de vie en Occident est caractérisé par une utilisation et un développement de la technique qui, dans le domaine de la sexualité, ne tiennent pas compte de l'intérêt général. Avec des techniques qui frappent les processus naturels à leur racine, c'est le caractère violent de notre culture qui est privilégié et s'impose. La déstructuration des potentialités naturelles s'exerce désormais au niveau cellulaire, sur un plan de plus en plus caché à la conscience individuelle et collective. Ne sommes-nous pas en train de produire et de rendre irréversible une rupture entre notre espèce et son fondement biologique, le plus essentiel à notre survie ?

Pierre-Marie Brunetti,
Philippe Jouhet
et leur équipe

DES PHYSICIENS AU CHEVET DES MALADES (SUISSE)

ENCOURAGER DES PROJETS NOVATEURS
DE JEUNES

Les sciences physiques sont omniprésentes dans l'activité médicale : instruments optiques de l'oculiste, image ultrasonore, radiologie, détection et traitement de cancers par laser, résonance magnétique nucléaire, etc.

Cette constatation m'a conduit à participer, après bien d'autres physiciens et ingénieurs, au développement de nouvelles techniques et d'appareils médicaux de prévention, de diagnostic et de traitement non traumatiques, sans danger et d'un coût supportable. Après cinq ans d'activité universitaire, j'ai choisi un statut de chercheur indépendant, afin de pouvoir me consacrer à de tels développements.

Je décrirai ici les différentes étapes à franchir pour réaliser un nouvel appareil et concrétiser ainsi un souhait du corps médical. Chacune de ces étapes sera illustrée par l'exemple particulier du développement des « lunettes ultrasonores » pour non-voyants.

Nécessité fait loi

La nécessité d'un nouvel appareil doit correspondre à un réel besoin du corps médical et des patients. Dans le cas contraire, le physicien n'aura réalisé qu'une prouesse technique qui ne tardera pas à se couvrir de poussière.

Le déplacement des non-voyants, leurs activités professionnelles et privées nécessitent de localiser les obstacles, d'en estimer la forme et les mouvements éventuels. Il existe donc un besoin pour un appareil portable, fournissant l'information désirée de façon simple et ne gênant pas l'activité des autres, très utilisés par les non-voyants : des lunettes ultrasonores allaient naître.

La Fondation en chemin

Un tiers gagnant

Le choix des caractéristiques d'un nouvel appareil et de son principe de fonctionnement, son développement, les essais de prototypes et leurs modifications successives doivent être conduits par le physicien en étroite collaboration avec des représentants du corps médical et des patients intéressés. Selon l'importance des développements, un seul physicien ou ingénieur sera nécessaire, alors que d'autres projets mobiliseront tout un laboratoire universitaire ou industriel. Cette équipe ne parlant pas le même langage, des efforts de communication sont indispensables : une condition nécessaire au dialogue est que le physicien dispose de bases solides en physiologie et que le médecin ait de bonnes connaissances techniques.

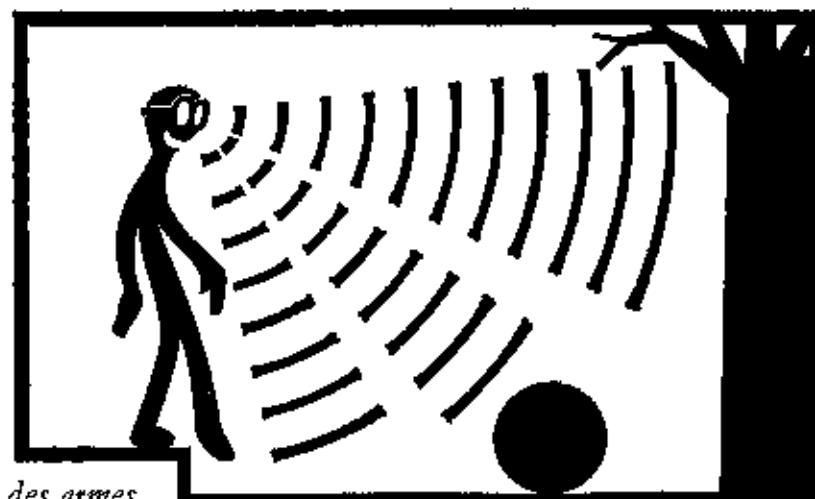
Le développement des lunettes ultrasonores pour non-voyants est réalisé par deux physiciens (Roland Kalberer et moi-même), en collaboration avec plusieurs médecins et non-voyants qui nous font part de leurs besoins, leurs expériences, leurs souhaits et leurs exigences.

Eurêka

Dans cette étape, le premier rôle échoit au physicien qui cherchera dans ses connaissances en physique les moyens d'obtenir l'information souhaitée par l'utilisateur : ondes électromagnétiques (rayons X ou gamma, lumière, infrarouges) ou mécaniques (sons, ultrasons), champs électrique ou magnétique, processus chimiques, etc. Les connaissances professionnelles, l'imagination et la culture générale technique du physicien sont des qualités déterminantes pour le succès du projet. L'imagination lui permettra de sortir des sentiers battus, de s'attaquer à une idée *a priori* farfelue. Sa culture générale technique lui suggérera des méthodes utilisées dans d'autres domaines ou... dans la nature.

La technique de repérage en vol des chauves-souris nous a inspiré l'idée d'un radar à ultrasons fournitissant l'information désirée par le non-voyant. Des émetteurs-récepteurs d'ultrasons (ondes mécaniques semblables aux sons, mais de fréquence trop élevée pour être perçues par l'oreille humaine) sont fixés sur des « lunettes ». Un système électronique miniature analyse les échos provoqués par des obstacles (escalier, véhicule, poteau, etc.) ; l'amplitude, la fréquence et la forme des échos contiennent des informations sur l'emplacement, la nature et le mouvements des obstacles. Ces informations sont transmises au non-voyant par voie auditive : un système à microprocesseur produit une voix synthétique qui lui signale les obstacles dangereux ou l'intéressant, par exemple : « Voiture à droite roulant à 15 km/h. » Lorsque aucun obstacle n'est détecté, le non-voyant utilise librement son ouïe. Cette exigence est essentielle, car

L'ouïe est le sens dont le non-voyant se sert pour se représenter le monde qui l'entoure.



Le choix des armes

Après avoir vérifié que son projet n'est pas en contradiction avec les lois de la physique, le physicien doit s'assurer que la réalisation technique est possible et raisonnable (un appareil portable doit l'être, un instrument de soins à domicile ne doit pas être trop coûteux, la technique utilisée doit être sans danger pour les patients, les matériaux doivent être biologiquement compatibles, etc.). Il étudiera également la littérature scientifique pour y découvrir des travaux susceptibles de l'aider. Cette étape évite une inutile dépense de temps, d'énergie et d'argent.

Ici, le travail des deux physiciens consiste à modéliser le fonctionnement des lunettes ultrasonores, à simuler des obstacles et les échos correspondants, afin de contrôler la faisabilité d'un tel appareil. Le poids, le choix des matériaux, la sophistication de l'électronique et de l'informatique, le prix détermineront si l'aventure doit avoir une suite.

Gestation et naissance

Le développement technique de l'appareil, les tentatives infructueuses et l'éventuel succès sont laissés au physicien !

Les différentes phases du développement des lunettes ultrasonores, qui a démarré en 1985, ne sont pas encore toutes réalisées. Les premiers travaux ont porté sur la mise au point d'émetteurs-récepteurs capables d'émettre avec une grande précision des ultrasons à plusieurs mètres, et

La Fondation en chemin

suffisamment sensibles pour percevoir les échos provenant de petites cibles ou d'obstacles peu réfléchissants. Les bonnes performances obtenues nous ont conduits à présenter et publier les résultats de ces travaux à l'occasion de deux congrès scientifiques internationaux.

Les caractéristiques des signaux émis par les capteurs, ainsi que le traitement des échos, représentent une deuxième phase particulièrement importante du développement. Afin d'être capables de situer avec précision les obstacles dans l'espace, nous avons eu recours aux techniques de codage de signaux électriques (émission de *chirps*, corrélation des échos). Actuellement, cette analyse des échos n'est pas complètement résolue.

La transformation des résultats de l'analyse des échos en voix synthétique pose de nombreux problèmes techniques, mais nécessite également la collaboration des médecins et des non-voyants : selon l'activité du porteur des lunettes (marche dans la rue, activité professionnelle, occupation de loisir, etc.), il faut définir les obstacles à détecter.

L'examen

Après les tests en laboratoire, le prototype d'un nouvel appareil médical est soumis à une longue série d'essais réalisés en collaboration avec des médecins sur des cobayes (animaux ou volontaires, selon les caractéristiques de l'appareil). Il doit ensuite être construit selon les standards industriels, afin d'être techniquement fiable et conforme aux normes officielles de sécurité. Un certain nombre de « prototypes industriels » sont alors testés sur des patients. Sur la base des résultats obtenus, cette opération permet d'évaluer les performances du nouvel appareil, donc son utilité. Ce n'est qu'après ces efforts qu'une industrialisation et une commercialisation peuvent être envisagées.

Conclusions

Le défi que constitue la mise au point d'un appareil améliorant la prévention, le diagnostic ou le traitement médical est extrêmement stimulant pour un physicien ou un ingénieur.

Sur le plan scientifique, c'est un travail complet qui oblige le physicien à transformer les connaissances théoriques d'une science en un développement d'appareil. Il impose aussi un décloisonnement des disciplines scientifiques, par la collaboration au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Sur le plan humain, il est particulièrement gratifiant de travailler à l'utilisation pratique des découvertes de sciences fondamentales en vue du bien-être de l'homme.

Jean-Jacques Meister

HISTOIRE D'UN COMITÉ DE SUIVI (HAÏTI)

En juillet 1986, trois organisations — l'une haïtienne : le Service œcuménique d'entraide (SOE) ; les deux autres française et suisse : la Cimade (Comité intermouvement auprès des évacués - Service œcuménique d'entraide) et la Fondation pour le progrès de l'homme — entreprenaient une passionnante aventure commune, avec une volonté clairement exprimée et des objectifs partagés, mais des partenaires immergés dans des mondes fondamentalement différents, des espaces-temps n'ayant pas la même signification.

D'un côté, une organisation haïtienne engagée depuis de nombreuses années auprès de communautés rurales et urbaines déshéritées, confrontée à des situations concrètes dramatiques, soucieuse avant tout d'agir dans le présent afin de contribuer, même partiellement et ponctuellement, à les améliorer.

De l'autre côté, des organisations, française et suisse, animées par une conviction qu'elles souhaitent faire partager : le développement doit prendre ses racines au sein des communautés intéressées, mais l'efficacité des actions nées sur le terrain peut être considérablement renforcée par l'exploitation judicieuse des expériences et des savoirs accumulés en d'autres temps et/ou sous d'autres cieux. En outre, ces actions prennent tout leur sens lorsqu'on a le souci permanent d'en tirer tous les enseignements généralisables et transmissibles.

Pour faire communiquer ces deux mondes, la Fondation pour le progrès de l'homme inventa une navette spatiale d'un nouveau genre, le « comité de suivi », un engin d'ailleurs plutôt artisanal, composé de quatre hommes et femmes de formation, d'expérience et d'âge différents, que rien ne prédestinait à constituer une équipe unie et cohérente (mis à part la bonne volonté et leur intérêt pour le projet).

Et ce fut une réussite. Contrairement à *Challenger*, la navette n'explosa pas !

Mise à feu du premier étage, en novembre 1986. Le comité au complet se rend chez l'ami Belkin, cinéaste canadien de talent qui s'est immerge pendant plusieurs années en Haïti et dispose de quelques centaines de vidéocassettes sur ce monde que nous avons à découvrir et comprendre. Emotion partagée, premiers échanges, discussions serrées sur le sens de notre mission. L'équipage est prêt.

La Fondation en chemin

Mise à feu du deuxième étage, en février 1987 : objectif Haïti. Accueil chaleureux, mais une interrogation apparaît chez nos partenaires du SOE. Qui sont réellement ces quatre Français qui débarquent, précédés de vingt-cinq questions précises portant sur le rapport entre action et réflexion ? Des intellectuels éthérés ? Des ethnologues curieux ? Des contrôleurs-inquisiteurs ? Des « développeurs » professionnels ? De simples « touristes » ? Ou des associés désireux de les connaître, de comprendre la réalité de la situation et de dialoguer avec eux ? Le doute sera rapidement levé.

Dès le lendemain de notre arrivée, nous partons à la découverte du Haïti profond :

— Thomonde et son centre de santé, lieu de naissance du SOE ;
— Papaye et sa coopérative paysanne, son école d'agriculture ;
— Marécage où, pendant des heures, nous avons « crapahuté » à pied ou à cheval, sur des sentiers cahoteux, à la découverte des groupements paysans créés sous l'impulsion du SOE. Les difficultés de la mission d'animation de ce secteur, nos jambes et nos reins meurtris peuvent en témoigner ! Le climat de confiance entre ces groupes et le SOE, nous l'avons constaté. L'enthousiasme et l'extraordinaire volonté de ces hommes et femmes bien décidés à se battre ensemble pour survivre, nous les avons ressentis ! Imagine-t-on à Paris ce que peut signifier l'arrivée d'une machine à coudre, transportée à dos d'homme sur des dizaines de kilomètres, dans un groupement de femmes désireuses de prouver, à elles-mêmes et aux hommes, leur savoir-faire et leur capacité à s'organiser ?

— Port-au-Prince et ses bidonvilles, où l'eau est un luxe ardemment disputé, où manger le lendemain est un espoir souvent déçu, où la seule source d'énergie accessible pour cuire la nourriture est le charbon de bois (cause majeure de la déforestation), parce que les ressources des ménages ne permettent pas d'acquérir ce capital fabuleux que sont une bouteille de Butagaz et le réchaud qui l'accompagne.

Animateurs du SOE et Parisiens du comité de suivi, nous avons cheminé ensemble, nous nous sommes progressivement découverts, et le dialogue s'est engagé. Des questions de fond ont été abordées au cours d'entretiens à bâtons rompus.

— La santé au quotidien. Le SOE, avec son réseau de centres de soins et de médecins, a accumulé une expérience irremplaçable, portant en particulier sur les comportements des populations face aux problèmes de santé, leur réceptivité aux conseils éducatifs en matière de nutrition, la formation des matrones et aides-soignantes, etc. Capitaliser cette expérience, la traduire en réflexions et, pourquoi pas, en propositions pour une politique de santé adaptée aux réalités haïtiennes, ne serait-ce pas une ambition raisonnable ?

— Le repeuplement porcin (tous les porcs ont été abattus à la suite d'une fièvre porcine en 1978). Avec d'autres organisations, le SOE participe au combat que livre le monde paysan en faveur du porc créole de Guadeloupe et contre le porc américain.

L'enjeu est un choix de société : la forme que doit prendre le redématrage de l'économie rurale. (Il faut savoir que le porc, en Haïti, est la base de capitalisation du petit paysan, et que le porc créole est bien adapté aux conditions locales : il se nourrit naturellement, autour de l'habitation, etc.).

En février 1987, le climat est à l'apaisement : la filière créole peut se mettre en place. Il s'agit en fait de la création d'un système de crédit mutualiste en nature, où la monnaie d'échange est le porcelet. Son succès dépendra largement du comportement de la base paysanne. Une gestion rigoureuse s'impose. Notre idée d'accompagner le projet (qui doit s'étaler sur plusieurs années) d'une véritable « recherche sociologique » exploitable pour d'autres programmes touchant à l'économie rurale est accueillie avec intérêt par nos partenaires.

— Le développement rural. La capacité de mobilisation de la base paysanne nous a étonnés, le terreau est fertile et les suggestions y prennent facilement racine. Toutefois l'action du SOE est concentrée sur des zones défavorisées, où l'objectif n'est souvent que la recherche de l'autosuffisance alimentaire. Les difficultés physiques d'accès constituent plutôt un avantage car elles assurent une protection efficace contre les produits importés du « Nord ». Mais lorsque ce stade sera dépassé et que la nécessité d'échanger avec les villes émergera, il faudra désenclaver. Que deviendront les économies locales encore fragiles, face à la concurrence des produits extérieurs ? L'action au quotidien ne doit pas occulter la réflexion sur le plus long terme.

— Autre grande question, classique pour les pays en voie de développement : comment un gouvernement doit-il — peut-il — gérer les contradictions qui existent toujours entre les besoins de survie d'une population des bidonvilles en forte croissance (besoins qui justifient l'importation massive de produits alimentaires — riz américain, en l'occurrence — aux prix mondiaux ou même en dessous, l'utilisation du charbon de bois comme source principale d'énergie...) et ceux, non moins vitaux, du monde paysan (protection de ses productions, au moins pendant sa période d'adaptation, érosion liée à la déforestation, etc.) ?

Fin de séjour. Haïti se prépare à un événement historique : les élections prévues pour sa nouvelle constitution, l'émergence de la démocratie, peut-être ?

Les astronautes restent sur orbite, attentifs à ce qui se passe. Ils transmettent analyses et impressions de voyage à leur base parisienne. Une conviction forte : l'idée maîtresse de la convention passée avec la

La Fondation en chemin

Fondation — instaurer un va-et-vient constant entre réflexion et action — est mieux comprise, donc mieux intégrée par nos partenaires. Une constatation non moins forte : le combat que livrent nos partenaires est beaucoup plus difficile, astreignant et même dangereux que nous le pensions.

Mise à feu du troisième étage, en octobre 1987 : deuxième séjour en Haïti. Atmosphère lourde, à quelques semaines des élections. Un climat d'insécurité semble s'installer. Après la tombée de la nuit, les rues sont désertes à Port-au-Prince. Des incidents graves ont eu lieu, des morts sont à déplorer, des menaces semblent viser ceux qui, trop près de la base populaire, militent pour un développement autonome et la démocratie.

Malgré cette tension, joie des retrouvailles, accueil aussi chaleureux et intense programme de travail. Au fil des rencontres, nous constatons que le SOE a tissé un réseau de liens très étroits avec de nombreuses organisations professionnelles ou civiques, des experts, etc., tous rassemblés par le désir de confronter leurs expériences et, si possible, d'agir en concertation.

Les questions posées par la Fondation, reformulées et mieux adaptées au contexte haïtien, apparaissent de plus en plus dans les préoccupations de nos partenaires. Ils savent bien que de nouvelles politiques économiques, sanitaires, etc., devront être imaginées par le futur gouvernement démocratique et qu'une chance historique se présente de fonder — du moins en partie — ces politiques sur les expériences et les réflexions des acteurs de terrain, à condition que celles-ci soient formalisées.

Une décision est prise pour le secteur « santé », domaine privilégié de compétence du SOE : son responsable consacrera le temps nécessaire à tirer les conclusions d'une expérience de nombreuses années sur le terrain. Des moyens d'expertise seront mobilisés pour les autres secteurs qui font partie du champ d'action du SOE.

Au détour de la présentation de deux microprojets d'aide à une organisation de groupements de pêcheurs, un nouveau sujet de réflexion apparaît : le déficit considérable de la production de poissons en Haïti (cinq mille tonnes produites contre quinze mille consommées ; curieux pour une île qui a quinze cents kilomètres de côtes).

Mais la fébrilité gagne les milieux politiques, les murs de Port-au-Prince se couvrent d'affiches électorales, conventions et congrès se multiplient, l'échéance présidentielle se profile à un horizon maintenant proche.

Et la navette revient à sa base, à Paris. Les idées cheminent. A suivre...

Didier François
René Loubert

INFORMATIONS DIVERSES

FONDATION POUR LE PROGRÈS DE L'HOMME

Fondateur : Charles Léopold Mayer, 1881-1971
Première présidente : Madeleine Calame, 1904-1986

CONSEIL DE FONDATION

Eric Amiguet, membre honoraire
Françoise Astier
Jean-Paul Astier
Etienne Bois
Paulette Calame
Pierre Calame, président
Maurice Cosandey
Robert George, vice-président
André Talmant
Joseph Tarradellas

SIÈGE SOCIAL ET BUREAU DE LAUSANNE :

Chemin de Longeraie 9 - CH-1006 Lausanne - Suisse
Tél. : (021) 23.24.31

Isabelle Tarradellas

BUREAU DE PARIS :

94, avenue Raymond-Poincaré - F-75116 Paris - France
Tél. : (1) 45.00.18.87

Angélica Acosta
Annick Boix
Paulette Calame, responsable du bureau
Roselyne Chenu
Mila Lopez
Françoise Macé
Annick Ollitrault-Bernard

PUBLICATIONS DE LA FONDATION

Actuellement disponibles sur demande :

- Plaquette de présentation de la Fondation
- *La Fondation en chemin* n° 1 et n° 2
- *Base arrière* n° 0 et n° 1

En cours de préparation :

- Fiches descriptives de chacun des projets soutenus par la Fondation depuis 1983.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE S.S.G.
33, RUE BÉRANGER
CHATILLON-SOUS-SAGNEUX

Dépot légal : juin 1990
Numéro d'impression : 4716

